

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR

MARIE-ANGE DUFOUR

LES DIFFERENCES D'ATTITUDES PARENTALES
ENTRE PARENTS ET FUTURS PARENTS QUEBECOIS

JUILLET 1985

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre premier - Les attitudes parentales	5
Le concept d'attitude et d'attitudes parentales	6
Relevé de littérature	12
Problématique	32
Chapitre II - Méthodologie	34
Chapitre III - Analyse des résultats	42
Résultats	44
Interprétation des résultats	56
Conclusion	60
Annexe A - Questionnaire "Passe-Partout"	64
Annexe B - Questionnaire révisé de "Passe-Partout"	73
Questions soumises aux parents	74
Annexe C - Questionnaire révisé de "Passe-Partout"	82
Questions soumises aux futurs parents	83
Annexe D - Lettre adressée aux parents et aux futurs parents	92
Annexe E - Lettre adressée aux parents	94
Annexe F - Feuille réponse accompagnant la lettre a- dressée aux parents et aux futurs parents ..	96
Références	98

Introduction

A l'heure actuelle, les répercussions des premières années de la vie sur le développement humain sont souvent évoquées. Cette période de la vie, l'enfant la vit au sein de sa famille. Aussi, les pratiques familiales, par leurs multiples incidences sur l'évolution de l'enfant vont apparaître comme autant de facteurs handicapants ou stimulants. Si nous nous intéressons au phénomène d'attitudes et plus particulièrement d'attitudes parentales, c'est qu'elles contribuent à expliquer une partie importante des comportements passés, présents et à venir de l'enfant.

Dans les années cinquante et au début des années soixante, les attitudes parentales, en soi, ont été beaucoup étudiées. Dans un premier temps, il s'agissait d'identifier et de mesurer les attitudes parentales et dans un deuxième temps, de les rattacher à des caractéristiques du comportement de l'enfant. Malgré l'étendue de ces recherches, peu avaient trait aux "changements" d'attitudes. Cependant, au cours des dernières années, il semble que l'intérêt, dans le domaine des principes éducatifs, soit axé sur l'évaluation d'un changement d'attitudes suite à un programme d'intervention auprès des parents (tel par exemple, le P.E.T. "Parental Effectiveness Training" de Gordon 1970-76).

Aujourd'hui, il nous apparaît important de nous poser la question à savoir si certaines expériences de vie telle que l'expérience de parentage elle-même peuvent susciter une évolution ou changement d'attitudes parentales.

Le métier de parents n'étant appris nulle part, certains auteurs insistent beaucoup sur cette question.

Apprendre à mieux connaître l'enfant et apprendre aux parents à mieux se connaître constituent les pôles majeurs d'une action éducative qui pourrait être entreprise bien avant que la maternité ou la paternité n'impose ses exigences à des personnes souvent trop peu informées des modalités psychopédagogiques inhérentes à l'éducation d'un jeune enfant".
p. 26. Burion et Pourtois (1975).

Ce peu d'information ou inexpérience parentale risque donc de provoquer un ajustement des attitudes parentales relatif à la période d'apprentissage du rôle de parent.

Vu l'absence de travaux en regard de cette période d'apprentissage et l'accent mis actuellement sur l'importance d'une préparation au "métier" de parent, nous désirons vérifier dans l'étude que nous présentons s'il existe des différences d'attitudes entre futurs parents (qui attendent leur premier enfant) et parents (qui ont un seul enfant de 3 ou 4 ans) suite à l'expérience de parentage.

Le premier chapitre de notre recherche sera consacré, dans un premier temps, à l'examen du concept d'attitude. Dans un deuxième temps, il traitera des différentes recherches effectuées au niveau des attitudes parentales. Un relevé des principales recherches réalisées jusqu'à nos jours nous amènera à formuler notre hypothèse relative à cette étude. Dans le deuxième chapitre, nous décrirons les principaux éléments de la méthodologie. Le dernier chapitre sera réservé à la présentation et à la discussion des résultats ce qui nous permettra de tirer les conclusions de notre étude.

Chapitre premier
Les attitudes parentales

Le concept d'attitude et d'attitudes parentales

Dans le but de définir le concept d'attitude, nous avons consulté plusieurs auteurs ce qui nous permet de constater diverses prises de position face à ce terme. Nous en examinerons quelques unes avant de fixer notre définition.

Debaty (1967) définit l'attitude comme une variable latente c'est-à-dire qu'elle se manifeste extérieurement aux observateurs par son expression. Ces expressions, tant verbales que non verbales, sont des opinions bien que le terme soit le plus souvent réservé aux expressions verbales des attitudes.

Nguyen Thi Than Huong (1976) utilise les concepts freudiens pour définir l'attitude. Selon cet auteur, elle serait un noyau pulsionnel qui gît au centre de chaque conduite et qui tend vers la réalisation et la satisfaction, orientant de cette manière le comportement dans telle ou telle direction.

D'une part, l'attitude peut être vue comme une disposition mentale de l'individu à agir pour ou contre un objet donné (Droba). D'autre part, elle peut se définir selon Lafon (1979) comme une disposition déterminée par l'expérience qui

exerce une influence directrice sur la conduite; elle met en jeu la totalité de l'être humain en relation avec l'objet, personne ou chose. Il ajoute que cette disposition est à distinguer, selon Allport des réflexes (dispositions plus spécifiquement nerveuses), de l'habitude (plus automatique), de l'opinion (expression verbale d'une attitude) (p. 103).

Fleming (1967) nous dit que les attitudes sont reliées à la personnalité et à la culture tout en étant distinctes d'elles. Du côté personnalité, nous dirons que l'attitude fait référence aux traits de la personnalité c'est-à-dire opinions, intérêts vis-à-vis certaines catégories d'objets; la personnalité faisant référence aux principes généraux et à l'organisation du fonctionnement psychologique interne. Du côté social, elle est profondément enracinée dans la culture indépendamment des différences individuelles. Relativement aux valeurs véhiculées par une société particulière, l'individu adoptera des attitudes à l'égard de réalités sociales et culturelles; attitudes, incurvées par la personnalité, qui prennent une teinte spéciale et qui sans doute permettent de distinguer telle culture d'une autre.

Après avoir fait le point sur différentes conceptions de l'attitude, il semble donc que nous devons considérer l'attitude en fonction de la personnalité d'un côté et des expériences

sociales de l'autre. Ainsi, nous allons considérer l'attitude comme étant une disposition mentale de l'individu influencé par l'expérience, qui l'amène à réagir sous forme d'opinions (niveau verbal), d'actes (niveau comportemental) de façon plus ou moins favorable à l'égard de certains objets, personnes ou situations.

Nous pouvons parler d'attitudes favorables ou défavorables. Mais chaque attitude se situe dans un continuum psychique: deux pôles, l'un positif, l'autre négatif et une variation de degrés entre les deux. L'intensité d'une attitude sera exprimée dans la force de l'attraction ou de la répulsion envers un objet ou une situation.

L'attitude en elle-même n'est pas directement observable. Selon Stoetzel (1943), les attitudes quelles qu'elles soient sont toujours des hypothèses. Ainsi, pouvons-nous inférer une attitude à partir soit d'opinions, soit de comportements. C'est donc l'expression de l'attitude que nous pouvons observer.

Faisant référence aux traits de personnalité, l'attitude se caractérise par une certaine stabilité. La reproduction des opinions constitue un indice de cette permanence. Liées à la personnalité, les attitudes seraient enracinées dans le psychisme ce qui expliquerait tel que mentionné par Duijker (1961), qu'il existe une grande différence interindividuelle en ce qui

concerne la capacité de réaction face à un objet. Cependant, tout en considérant la singularité attitudinale de chaque individu, il faut reconnaître la possibilité d'une certaine homogénéité d'attitudes pour un ensemble de sujets. Ceci s'expliquerait par l'influence de facteurs suprapersonnels tels l'appartenance à une classe sociale, à une religion, à une culture, etc... Ainsi, il peut y avoir transformation dans les attitudes s'il y a ébranlement des croyances, des motivations ou des intérêts. Un changement de milieu contribue à cette évolution en proposant de nouvelles expériences et de nouvelles valeurs et en provoquant la réorganisation des perceptions.

Les attitudes se développent donc en même temps que se développe la personnalité c'est-à-dire l'affectivité, la sociabilité, les croyances, les valeurs... et ce, au contact des parents, des pairs, de la culture d'une société en particulier.

Venons-en, maintenant, aux attitudes parentales qui font l'objet de notre recherche. De façon générale, c'est face à l'éducation qu'on parle d'attitudes parentales. Ainsi, on parlera de parents permissifs, punitifs, exigeants, tolérants, rigides, surprotecteurs, etc... Ces différentes façons d'être entraîneront dans l'éducation des enfants des prises de position qui façoneront graduellement leur personnalité. Il serait utile de préciser le sens que l'on donne au terme "éducation".

Etymologiquement, le terme éducation signifie "conduite hors de". Toutes les conceptions énoncées à propos du terme en question, semblent partir de l'idée que l'éducation a pour but de diriger l'individu, de lui permettre ou de lui faciliter l'obtention d'un développement maximum pour lui-même (épanouissement personnel) et pour les autres (socialisation).

Si nous nous référons au concept d'attitude défini précédemment, et en considérant le concept d'éducation qui vient d'être précisé, nous définirons l'attitude parentale, comme suit, en nous inspirant des différents auteurs cités dans ce chapitre (Hotyat et Delepine-Messe 1973, Mialaret et al. 1979, Pourtois 1977...).

Ainsi, l'attitude parentale serait une disposition mentale de l'individu influencé par l'expérience qui l'amène à réagir sous forme d'opinions (niveau verbal) ou d'actes (niveau comportemental) plus ou moins favorables face à une situation ayant un caractère éducatif.

Les attitudes parentales possèdent les propriétés de toute attitude:

- elles sont le reflet de la personnalité mais aussi l'expression de l'influence de l'environnement.
- elles ne sont pas directement observables mais elles se manifestent extérieurement aux observateurs par leur expression (opinions et comportements éducatifs).

- elles se caractérisent par une certaine stabilité avec, toutefois la possibilité d'une transformation ou évolution s'il y a ébranlement des croyances, des motivations ou des intérêts.
- elles varient de degré entre les deux pôles opposés (+ et -).
- elles possèdent une certaine intensité exprimée dans la force de l'attraction ou de la répulsion vis-à-vis des caractéristiques et comportements de l'enfant.

Relevé de littérature

La thèse selon laquelle les attitudes parentales ont une influence importante dans le développement de la personnalité de l'enfant a suscité de nombreuses recherches au niveau des attitudes parentales en général.

Nous exposons, ci-après, un relevé des principales études effectuées dans ce domaine, depuis les années cinquante jusqu'à nos jours. Nous traiterons successivement des instruments de mesure; de l'impact des attitudes parentales sur le développement de l'enfant et des différentes variables pouvant influencer les attitudes parentales; des changements dans les attitudes parentales et les divers programmes d'interventions. Nous terminerons ce chapitre en énonçant l'objectif de notre étude et en présentant les hypothèses de travail.

Identifier et mesurer les attitudes parentales.

Dans un premier temps, et ce depuis les années cinquante, plusieurs travaux ont été consacrés à l'élaboration de questionnaires et de programmes d'entrevues destinés à inventorier divers aspects des attitudes des parents vis-à-vis leurs enfants. (Block (1965), Becker (1964), Mark (1953), Pourtois (1977), Schaefer et Bell (1958), Shoben (1949) ...).

Parmi les tentatives les plus importantes au niveau de l'identification et de la mesure des attitudes parentales, citions l'étude de Schaefer et Bell (1958). Ces auteurs ont construit une échelle d'investigation d'attitudes parentales: le P.A.R.I. (Parental Attitude Research Instrument). Ils se sont inspirés du questionnaire de Mark (1953) qui vise à cerner les caractéristiques de "mères de schizophrènes" et de celui de Shoben (1949) qui est un inventaire d'attitudes éducatives par lequel cet auteur différencie les mères d'enfants "normaux" de celles d'enfants "à problèmes". Ils ont, de plus, considéré les informations recueillies dans différentes recherches concernant les influences parentales sur le développement de l'enfant. Le P.A.R.I. a pour but de cerner et de quantifier des concepts éducatifs et des schèmes de comportements parentaux. Cet instrument, très utilisé, a suscité de nombreuses recherches en étant, tantôt l'élément d'une évaluation psychologique plus étendue, tantôt lui-même objet d'analyse. En effet, les études de Schaefer et Bell ont été subséquemment révisées par Zuckerman et al. (1958), Klackenberg (1968), Schuldermann et Schuldermann (1977)... Elles ont aussi été largement critiquées du fait que s'inspirant des questionnaires de Mark et Shoben, les variables étaient envisagées d'un point de vue pathologique. Becker et Krug (1965) reprochent l'emphase mise sur la seule dimension "autorité-contrôle" et rappellent, comme mentionné par Zuckermann

et Norton (1961) que les résultats sont influencés par un conformisme à la réponse, c'est-à-dire par une tendance, chez les personnes consultées, à approuver les affirmations contenues dans le questionnaire.

Sensibilisés à cette constatation, Schaefer et Bell ont modifié certains items en leur donnant un "sens contraire" et ce dans le but de pallier ou modifier cet effet de conformisme.

En 1964, Becker a effectué des analyses factorielles selon plusieurs méthodes et propose 3 axes fondamentaux qui permettent de décrire les atmosphères éducatives dans la famille. Ces axes sont:

Chaleur/amour	Hostilité/rejet
Restriction/domination	Tolérance/autonomie
Détachement calme	Attachement anxieux

On postule que ces attitudes exercent une influence, à tout âge de l'enfant, sur son développement.

Block (1973) a pour sa part identifié différents types d'interaction des mères avec leur enfant à partir d'observations empiriques. Ces interactions, par la suite, ont été formulées en un certain nombre d'items révisés en collaboration avec des psychologues. Ce travail a donné lieu à la construction du questionnaire C.R.P.R. (Child Rearing Practices Report, Block (1965). Administré à bon nombre de personnes représentant différents groupes d'âges, différents niveaux socio-économiques, différents

niveaux d'éducation, différentes nationalités, et traduit dans plusieurs langues, le C.R.P.R. apparaît comme un instrument sensible et approprié à être utilisé dans des investigations transculturelles (Block 1973). De plus, les expériences antérieures avec le C.R.P.R. ont démontré la congruence entre le rapport de "l'auto-évaluation" des parents et des observations relevées (Robert et al. (1984)).

Le "Parent-attitude Survey" (Hereford 1955-1960) a été construit spécifiquement pour évaluer l'efficacité d'une méthode d'intervention auprès des parents. Cette méthode d'intervention avait pour objectif d'améliorer les relations parents-enfant. On voulait donc constater si des changements d'attitude et comportement étaient observés après l'intervention. Le "Parent-Attitude Survey" est composé de cinq (5) échelles d'attitudes (confiance en soi, sentiment de responsabilité, acceptation du développement général et émotionnel de l'enfant, communication parents-enfants; confiance en l'enfant). 52 des 75 items sont issus de divers instruments connus et utilisés pour mesurer les attitudes parentales. ("Parental Attitude Research" de Schaefer et Bell (39 items); "Methods for Community Mental Health Research" de Glidewell et al. (5 items); "Family Problems Scale" de Loevinger et Sweet (4 items); "Parent Attitude Survey" de Pierc-Yones (3 items); "Parent Attitude Questionnaire" de Shapiro (1 item)). 23 nouveaux items ont été formulés en collaboration

avec le "Mental Health Association of Austin-Travis County".

Enfin, le questionnaire "Passe-Partout" du Ministère du Québec (M.E.Q. 1981) inspiré des questionnaires de Block (items relatifs aux comportements) et Hereford (items relatifs aux attitudes) a été construit pour évaluer l'impact des interventions du programme d'animation de parents "Passe-Partout" sur les attitudes des parents en milieu économiquement faible.

C'est à partir de ces divers instruments que des chercheurs ont tenté, dans un deuxième temps, d'analyser le lien entre les attitudes parentales et les caractéristiques du comportement de l'enfant.

L'impact des attitudes parentales sur le développement de l'enfant.

Plusieurs théories contemporaines sur la personnalité attachent une grande importance aux attitudes parentales comme déterminant des caractéristiques de la personnalité de l'enfant (Peterson et al. 1959). Différentes études relatives au développement de la personnalité démontrent que les comportements sociaux, le développement cognitif et l'estime de soi chez l'enfant subissent l'influence des attitudes et comportements parentaux.

A. Attitudes parentales et comportements sociaux de l'enfant

Plusieurs auteurs sont d'avis que les conduites non favorables de l'enfant sont souvent associées à des attitudes

parentales restrictives et autoritaires (Armour et al. 1979).

Selon Shoben (1949), les attitudes et comportements sociaux de l'enfant sont dans une large part déterminés par les attitudes et comportements parentaux; l'ensemble des recherches cliniques (Foster 1927), Ross (1931), Sewall (1930)...) et des recherches expérimentales (Hattwick (1936), Radke (1946) Lafore (1945)...) relèvent que la famille en tant qu'agent de socialisation a une influence sur l'enfant. En effet, les attitudes de surprotection, de rejet, de répression, de sévérité, de domination, semblent être des attitudes parentales associées avec les difficultés de comportement de l'enfant. Par contre, des attitudes de respect favorisant l'accès à l'autonomie semble la base requise pour le développement social harmonieux de l'enfant. On parlera d'attitudes de surprotection lorsque l'enfant est objet de manifestations d'amour excessives, qui l'empêchent littéralement de faire face à la vie. Selon une étude menée par Miles (1945), il ressort que, généralement, les parents d'enfants "sociables" sont moins enclins à protéger leur enfant des responsabilités et des risques normaux de la vie, à empêcher un développement adéquat d'indépendance nécessaire à un bon état mental et à un fonctionnement dans un groupe social. Ces parents tendent aussi à être moins restrictifs et respectent l'enfant en tant qu'individu; ils considèrent l'opinion de l'enfant et lui permettent ainsi d'utiliser son jugement. Miles mentionne que "les attitudes parentales

apparaissent être des facteurs cruciaux étroitement reliés aux comportements sociaux des enfants". (p. 228) Une étude récente, menée par Sheintuch et Lewin (1981), relève une relation significative entre le degré de contrôle des parents et le niveau d'interaction sociale de l'enfant. Ainsi, les attitudes parentales reflètent un contrôle rigide sur les activités des enfants se trouvent correlées avec un bas niveau d'interaction sociale de l'enfant, avec moins d'intérêt à participer à diverses activités, avec moins d'initiative et d'indépendance.

Le rôle du père, même s'il a été minimisé trop souvent en insistant davantage sur celui de la mère, a tout autant d'importance. Dans une étude, menée par Peterson et al. (1959), il émerge que les attitudes paternelles sont étroitement reliées, autant que celles des mères, à l'apparition et à la forme des comportements mésadaptés de l'enfant. En effet, les difficultés de comportement semblent être en relation avec des attitudes paternelles autocratiques, avec un manque d'implication et une discipline inefficace de la part des pères.

Selon Milebamane (1975) qui étudie la perception des attitudes et pratiques éducatives du père par des sujets "adaptés" et des sujets "délinquants", les attitudes et pratiques éducatives déterminent en grande partie le développement de l'enfant, en général, et peuvent conduire à la délinquance.

Influençant les comportements et donc le développement social de l'enfant, les attitudes parentales ont aussi une part importante dans le développement intellectuel.

B. Attitudes parentales et développement cognitif de l'enfant

L'importance des comportements parentaux sur le développement intellectuel de l'enfant a été démontrée par un grand nombre d'études longitudinales (Baldwin et al. (1949), Kagan et Freeman (1963), Moore (1968), Schaefer et Bell (1969)...). Des observations sur les interactions "mère-enfant" mettent en évidence l'influence positive d'une mère attentive, chaleureuse, stimulante et non restrictive sur le développement cognitif de l'enfant (Beckwith (1971), Beckwith et al. (1976), Engel et Keane (1975), Tulkin et Covitz (1975)).

Certains auteurs suggèrent que la stabilité du Q.I. d'un individu est proportionnelle à la stabilité de son environnement et qu'une augmentation du Q.I. peut être produite par une augmentation significative dans la qualité de l'environnement familial. (Schaefer (1969), Levenstein (1969), Clarke et Clarke (1959-60)).

Un haut niveau de réalisation académique se trouve en relation avec des attitudes parentales chaleureuses, d'acceptation, de respect, favorisant l'indépendance (Rogers (1975), Osterricht (1970-79...)) tandis qu'un bas niveau de réalisation se voit en relation avec des attitudes parentales punitives, de rejet, de blâme, de restriction, limitant l'indépendance. (Banner (1979),

Barton et al. (1974)....

Heinike et al. (1983) démontrent que certains comportements d'enfants âgés de 12 mois, notamment la persévérance à compléter une tâche, sont reliés à des caractéristiques maternelles préna-tales telles que la capacité d'adaptation, la reconnaissance de ses compétences et la confiance en ses capacités de mère, et en période post-natale, avec des réponses affectueuses des parents et leurs tendances à favoriser des expériences cognitives et so-ciales nouvelles chez l'enfant de 6 mois.

Il semble bien que la présence de stimulations extérieures va-riées; la liberté d'explorer et d'investiguer, de se livrer à des multiples expériences de toutes sortes et de s'exercer aux activités les plus diverses paraissent constituer autant de con-ditions fondamentales du démarrage de l'intelligence. Tout ce qui limite exagérément ces conditions semble bien être de nature à hypothéquer son évolution ultérieure.

C. Attitudes parentales et estime de soi chez l'enfant

Les études de Taub (1973), de Tocco et Bridges (1973) indiquent qu'une modeste relation existe entre l'estime de soi des parents et l'estime de soi de l'enfant, mais ces études ne relèvent pas l'interrelation de ces variables avec les attitu-des parentales.

Gordon (1970) fait ressortir que l'utilisation de l'autorité pour contrôler les comportements de l'enfant est non seulement

inefficace, mais semble avoir une influence nuisible sur l'estime de soi.

La faible estime de soi, chez l'enfant, semble être reliée avec le rejet parental (enfant mal accepté ou pas accepté du tout), avec la tension familiale (Cox 1966), et avec l'attitude autoritaire des parents (Flynn 1979).

L'ensemble des recherches effectuées dans le domaine de l'incidence des attitudes parentales sur le développement de l'enfant, nous permettent de croire que l'influence du milieu et des techniques d'éducation sur la personnalité semble certaine. L'évolution de la personnalité se fait de la dépendance absolue du nouveau-né vers l'indépendance relative de l'adulte, tant sur le plan physique que psychologique. C'est au sein de la famille que se tissent les relations émotionnelles fondamentales; c'est donc par elle que se façonne la personnalité au cours des premières années de la vie.

Variables susceptibles d'influencer les attitudes parentales

Après s'être arrêté sur l'importance et l'impact des attitudes parentales sur le développement de la personnalité de l'enfant, il serait intéressant de considérer les variables pouvant influencer ces attitudes. Parmi les plus fréquemment étudiées, citons:

A. Le niveau socio-économique des parents

Différentes études sur les pratiques éducatives et attitudes des mères ont indiqué qu'il existe une relation entre la nature de ces pratiques et le statut socio-économique. (Baldwin et al. (1945), Maccoby, Gibbs (1954), Shaefer et Bell (1959),). Les mères de classe moyenne semblent plus chaleureuses, confiantes en elles-mêmes, se concertent plus avec leur mari en ce qui concerne l'éducation de leur enfant; celles de classe inférieure semblent plus restrictives, utilisent plus facilement la punition physique et tendent à ridiculiser l'enfant pour contrôler ses comportements (Sears et al. (1976)).

Suite à un nombre considérable d'interviews auprès de mères de différentes classes sociales, Tulkin (1970) constate que les mères de classe inférieure ressentent qu'elles n'ont qu'une faible influence sur le développement de leur enfant. A ce sujet, d'autres auteurs (Minuchin et al. (1967)) ont noté que ces mères se sentent accablées et dépourvues face à leur enfant et se sentent incapables de faire quoi que ce soit pour modifier le comportement de celui-ci.

Généralement, les parents jouissant d'un statut culturel et économique plus élevé se sentent plus confiants face à l'éducation de leur enfant, ils sont généralement plus acceptants, plus compréhensifs et sont conscients de l'influence qu'ils peuvent avoir sur leur enfant; ce qui ne veut toutefois pas inférer qu'ils

sont meilleurs parents que les autres (Armour, 1979).

B. L'âge de la mère

Les attitudes éducatives semblent varier en fonction de l'âge de la mère. Les mères de plus de quarante (40) ans encouragent la verbalisation et communiquent davantage avec leur jeune enfant. Les mères de moins de trente (30) ans encouragent plus la dépendance et l'activité; elles ressentent plus la solitude en tant que femme et sont plus souvent au prise avec des conflits d'ordre marital (seth et Khanna 1978).

Dans une recherche menée par Sears, Maccoby et Levin (1976), les résultats montrent que les jeunes mères seraient plus sévères que les mères plus âgées. Leur sévérité avec l'enfant semble issue d'une sensation générale de frustration avec leur situation de vie, ou simplement d'un manque d'expérience ou de maturité en ce qui concerne les relations interpersonnelles. Elles incitent facilement l'enfant à se battre s'il est attaqué, elles ont tendance à utiliser le retrait de priviléges comme punition. Ces deux tendances semblent être plus en fonction de l'âge qu'en fonction du statut économique. Toutefois, selon ces auteurs, la classe sociale prend une part plus importante que l'âge de la mère comme variable pouvant influencer les attitudes parentales.

C. Le tempérament de l'enfant et son sexe

Il semble essentiel d'envisager le tempérament si l'on

veut comprendre les différences individuelles des enfants et voir comment ces différences agissent sur le comportement des parents (Buss et Plomin (1975); Thomas et Cheese (1977)).

Campbell (1979) trouve que les bébés de 3 mois, évalués par leur mère comme ayant un tempérament difficile (rythme irrégulier, humeur négative...) reçoivent moins de soins maternels "chaleureux" et que ces relations persistent jusqu'à l'âge de 8 mois.

Il reste néanmoins à savoir, selon cet auteur, si ces mères sont moins affectueuses envers leurs enfants parce qu'ils sont difficiles ou si les enfants sont difficiles parce que leur mère est moins affectueuse.

Selon Frodi et al. (1982), le tempérament de l'enfant aurait une influence sur les attitudes parentales plus particulièrement en ce qui concerne le père. En effet, lorsque l'enfant est perçu plus difficile, le père donnerait plus d'attention au garçon qu'à la fille; cependant, quand il est perçu plus facile, le père donnerait plus d'attention à la fille. Le sexe de l'enfant semble donc avoir, lui aussi, une influence.

Lewis (1969) a remarqué à ce sujet, que les garçons de 3 mois étaient stimulés davantage par des moyens physiques comme l'étreinte alors que les filles étaient stimulées davantage par des moyens visuels ou auditifs.

Dans une recherche menée par Moss (1965) les mères blotissaient contre elles leurs enfants de 3 semaines lorsqu'ils pleuraient,

indépendamment de leur sexe; cependant, à l'âge de 3 mois, elles agissaient de la même façon vis-à-vis des filles mais pas nécessairement vis-à-vis des garçons. Peut-être, comme l'avance Moss, que si les garçons sont intrinsèquement plus irritables, les mères étaient-elles découragées de ne pas réussir à les calmer et renonçaient-elles à s'y essayer!

Les changements dans les attitudes parentales

Le relevé de littérature réalisé jusqu'ici nous permet de constater que plusieurs études ont été faites sur les attitudes parentales, en général, depuis les années cinquante (50); cependant, peu avaient trait aux changements d'attitudes, spécialement en ce qui concerne les circonstances et les techniques susceptibles de modifier les attitudes éducatives.

Au cours des dernières années, il semble que l'intérêt, au niveau des attitudes parentales, soit axé sur l'évaluation de l'impact des interventions auprès des parents. Ces recherches ont donc pour but de voir s'il y a des changements dans ce domaine, suite à un programme d'intervention.

En ce qui concerne les enfants présentant des troubles, plusieurs psychologues sont d'avis que quelques uns pourraient être prévenus si on établit un changement au niveau des attitudes et pratiques éducatives (Armour, Rob, Lawson 1979). A cet effet, divers programmes d'intervention auprès des parents ont été mis sur pied. Parmi eux, citons:

A. Le "Adlerian Study Group"

Il comprend des séances de discussions basées sur la philosophie d'Adler (Dreikurs et Soltz 1964). Ce programme a joué un rôle majeur dans l'ensemble des approches Adleriennes relatives à l'éducation parentale; il vise l'enseignement de principes sociaux, de coopération, de responsabilité individuelle et de respect mutuel entre parents-enfants.

L'efficacité d'un tel programme a été évalué par Moore et Zubitsky (1979) qui trouvent les résultats encourageants pour les "Adleriens", en effet il s'ensuit que les attitudes parentales deviennent significativement plus démocratiques.

B. Le "Catch Them Being Good"

C'est un programme à connotation Behavioriste (Shelton et Meyer 1977); les parents y apprennent des techniques de modification de comportement en relation avec les difficultés spécifiques de leur enfant. Avec ces habiletés et une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de leur façon d'agir, ces parents sont plus en mesure d'affronter d'autres problèmes qui peuvent survenir dans la conduite de leur enfant et d'éviter de renforcer les comportements négatifs de ce dernier.

Suite à la participation, à ce programme, un questionnaire est distribué aux parents (délais de 3 mois).

Les résultats indiquent que la plupart des parents maintiennent leurs gains. De plus, il ressort une diminution des problèmes

reliés à la conduite de l'enfant ainsi qu'une réduction dans l'apparition de nouveaux problèmes (Shelton et Meyer, 1977).

C. Le "Parental Effectiveness Training" (P.E.T.)

Ce programme développé par Gordon (1970-1976) est devenu très populaire. Il a pour but d'amener les parents à des pratiques éducatives positives; il vise non seulement le changement d'attitudes mais aussi de comportements. Basé sur les techniques de Rogers (1951), il oriente les parents vers une écoute "active", tend à développer et améliorer la communication parents-enfant et entraîne les parents à solutionner les problèmes ou conflits relatifs à leur enfant. Pour ce faire, le P.E.T. est un programme basé, principalement, sur des dynamiques de groupes.

D'une étude menée par Peterson (1971), il ressort des changements positifs et significatifs suite à un tel programme, changements qui sont perçus par les enfants (les parents sont perçus comme plus acceptants, ils démontrent plus d'implication, ils écoutent plus les plaintes et difficultés de l'enfant, ils sont plus permissifs).

Plusieurs auteurs sont d'avis qu'un tel programme rehausse la confiance des parents et augmente l'acceptation de leur enfant (Lillibridge 1971); il ressort que la famille devient plus démocratique, moins dogmatique (Schmitz 1975, Stearn 1970-71); que les mères réduisent la perception des comportements déviants de

leur enfant, manifestent plus d'affection et moins de contrôle (Kogan et Gordon 1975). Le changement d'attitudes suite à une telle intervention ne semble pas toujours significatif; cependant il semble s'ensuivre chez ces parents un état de contrôle interne plus grand (Smith 1980).

Les résultats obtenus par ces programmes d'intervention, même s'ils ne semblent pas toujours significatifs, permettent de croire qu'il peut y avoir transformation dans les attitudes parentales en proposant de nouvelles expériences et valeurs et en provoquant la réorganisation des perceptions.

Certains auteurs se sont interrogés à savoir si au cours des années, il peut y avoir évolution ou changement d'attitudes sans qu'il y ait ébranlement des croyances, des motivations ou intérêt suscité par un programme d'intervention. Ces recherches démontrent que malgré une certaine stabilité ou continuité, les attitudes parentales peuvent se modifier en fonction de certains éléments extérieurs.

Ainsi, d'une étude longitudinale (enfants de 3 à 12 ans), menée par Robert, Block et Block (1984), il ressort une continuité considérable dans l'ensemble des attitudes, valeurs et buts des parents (continuité dans le degré de contrôle, de responsabilité, d'implication) avec cependant une diminution significative de "l'expression physique de l'affection" et une augmentation des comportements d'accomplissement et d'indépendance

de l'enfant.

Hock et Lindamood (1980), évaluent la stabilité des attitudes éducatives des mères de jeune enfant et ce, sur une période de 41 mois. Le rang de ces enfants variait de 1 à 4 avec une moyenne de 1.8 enfant par famille. Il est intéressant de noter qu'une partie de la population avait déjà une expérience avec les enfants. De cette étude, il en résulte une stabilité dans les attitudes des mères au cours de cette période test-retest. Toutefois, ces auteurs relèvent qu'il n'existe que très peu d'études comparables.

Plusieurs auteurs relèvent l'âge de l'enfant comme un des facteurs pouvant influencer le changement des stratégies éducatives des parents (Clifford (1959), Jacob (1976)). Ainsi, selon une étude menée par Maccoby (1980), à mesure que l'enfant grandit, les parents utilisent plus de raisonnement, d'explications; ils démontrent moins d'affection physique, ils sont moins protecteurs et passent moins de temps avec leur enfant. En particulier, Maccoby remarque que le changement dans les comportements parentaux reflète autant les changements dans les besoins de l'enfant et leurs compétences que les changements dans les attentes des parents.

D'autres auteurs mentionnent des changements dans la famille à l'arrivée d'un deuxième enfant. En 1954, Lasko constate, suite à une étude longitudinale, que les parents tendent à être

"constants" dans leurs politiques d'éducation (attitudes). Cependant, il semble que ce soit la nature ou la qualité des relations émitives qui peut changer. Ainsi le comportement des parents envers leur premier enfant diffère en ce sens qu'il dégage moins de chaleur et plus de restriction qu'envers le deuxième enfant. Différences qui sont plus apparentes à l'âge préscolaire qu'ultérieurement. Une différence similaire existe entre le deuxième et le troisième enfant, mais de façon moins évidente. Sears, Maccoby et Levin (1976), rapportent également que l'aîné est souvent plus discipliné et reçoit moins d'expressions d'affection. Alary, Butat et al. (1980) constatent que les pères entretiennent avec le deuxième enfant des relations plus décontractées, plus ludiques; quant aux mères, elles semblent moins tendues et ont des relations plus gratifiantes. L'aîné est souvent perçu comme "difficile" ce qui est peut-être à mettre en relation, selon cet auteur, avec l'apprentissage parental.

Se rapportant à l'apprentissage du rôle de parents, des recherches avec des groupes de parents et de non parents, démontrent que les changements d'attitudes produits par le P.E.T. sont de loin facilités par des expériences parentales (Mitchell et Mc Manis 1977).

L'explication d'un changement éventuel au niveau des attitudes et comportements parentaux variera en fonction de deux points de vue. Se plaçant dans le contexte du développement

cognitif, on peut penser que les parents utilisent des techniques éducatives appropriées au niveau du développement cognitif de l'enfant. Ainsi, les comportements parentaux seraient vus comme une réponse plutôt que comme une cause au développement de l'enfant. Par contre, si l'on se place dans une perspective de socialisation, les effets des comportements parentaux et leur changement éventuel (en tant que renforcement positif ou négatif), seraient perçus comme influençant et modelant le développement de la personnalité de l'enfant.

Tout en considérant ces deux points de vue, dans l'éventualité d'un changement d'attitudes, il serait aussi important de tenir compte de l'influence réciproque parent-enfant. De plus, le peu de recherches réalisées au niveau des changements d'attitudes nous permettent de croire que certaines circonstances de la vie, telle que l'expérience de parentage (si l'on se réfère aux études citées plus haut: Lasko 1954, Sears Maccoby et Levin 1976...) peut amener certains changements au niveau des attitudes parentales.

Problématique

Suite à ce relevé de littérature et selon notre connaissance, pratiquement pas de recherches semblent avoir été faites dans le but de déterminer si l'expérience de parentage favorisait des changements d'attitudes.

Nous pensons que pour les parents, l'arrivée d'un premier bébé implique des exigences nouvelles. Ces parents doivent appliquer dans la réalité, des principes éducatifs appris à un niveau "abstrait" ou encore prendre conscience de ces principes dans leurs pratiques éducatives.

"Le métier" de parent n'est appris nulle part, alors que le "parentage" est la tâche la plus importante à laquelle est confrontée la société d'aujourd'hui (Pourtois 1979). Les "nouveaux" parents n'ayant aucune expérience et étant peu informés sur le développement de l'enfant se sentent souvent sans ressources et insécurisés. Il apparaît que la période d'ajustement, face au premier bébé occasionne beaucoup d'ambivalence et plus particulièrement en ce qui concerne la mère; l'inexpérience et l'insécurité risqueraient d'engendrer de l'hostilité (Lasko 1954).

Parke et Sawin (1980) identifient certains moments de tension vécus par le couple aux périodes péri et post natales, et démontrent que les attitudes parentales envers le nouveau né fluctuent selon les moments de tension et influencent le type d'interaction parents-enfant.

Nombreux sont les chercheurs qui réclament une sensibilisation des jeunes à l'éducation familiale (Grams 1975, une préparation aux réalités entourant une naissance (Quarti 1978).

Par définition, tout futur parent n'a pas d'enfant en propre; dès lors, les comportements éducatifs parentaux sont rares ou inexistants. Envers leur premier enfant, les parents doivent faire face à des problèmes d'adaptation au niveau de leurs attitudes et comportements; leurs attentes s'avérant assez souvent romantiques et peu réalistes. Cette adaptation et cet apprentissage peuvent donc entraîner certains changements; les attitudes appliquées ne correspondant pas nécessairement aux attitudes prévues.

Considérant l'absence de travaux dans le domaine et l'accent mis, actuellement, sur l'importance d'une préparation au métier de parent, nous désirons vérifier, par cette étude, s'il existe des différences d'attitudes entre futurs parents et parents suite à l'expérience de parentage.

Nous pensons que l'expérience de vie avec un enfant peut affecter les attitudes parentales, aussi notre hypothèse de travail est formulée comme suit:

Il y aura des différences dans les attitudes parentales, telles que mesurées par le questionnaire Passe-Partout, entre les parents ayant un enfant de 3 ou 4 ans et futurs parents (couple attendant son premier enfant).

Chapitre 11

Méthodologie

Le présent chapitre est consacré à la présentation des aspects méthodologiques de cette étude.

Nous y décrivons les caractéristiques de l'échantillonnage, l'instrument de mesure employé et le déroulement de l'expérimentation.

Sujets

Nous nous sommes proposés de choisir un échantillon de trente (30) couples de "futurs parents" (attendant leur premier enfant) et de trente (30) couples de "parents" (ayant un seul enfant de 3 ou 4 ans).

Les sujets ont été choisis en fonction des critères suivants:

- intérêt à collaborer
- absence de problèmes de santé majeurs, tant chez les parents que chez les enfants
- absence de problèmes affectifs majeurs (exemple: consultation psychologique).
- famille biparentale d'origine.

Les centres de la région organisant des activités pré-natales nous ont aidés à recueillir notre échantillon de parents et futurs parents en nous mettant en contact avec ces familles. Nous sommes ainsi assurés que tous les couples ont suivi des cours prénataux.

Plusieurs études indiquent que les milieux socio-économiques ont une influence sur les attitudes parentales (Bayley et Schaefer 1960, Rosen 1956...). Il s'avérait donc important de tenir compte de cette variable dans la composition de notre échantillon. Malheureusement, nous étions dans l'impossibilité de rejoindre le milieu socio-économique faible (milieu ne fréquentant pas les programmes de cours prénataux et milieu difficile à rejoindre car non intéressé et/ou craintif à ce type d'étude).

Nous avons donc formé notre échantillonnage avec les trois groupes suivants: milieu supérieur, milieu moyen élevé et milieu bas et ce pour les deux groupes: parents et futurs parents. Nous avons décidé d'utiliser la variable scolarité comme indice de niveau socio-économique puisqu'elle présente moins de problèmes de classification que la variable profession. (profession - scolarité étant les indices usuels utilisés pour définir le N.S.E.).

Nous avons ainsi distingué trois niveaux de scolarité:

- 1- études universitaires complétées (milieu supérieur)
- 2- études collégiales complétées (milieu moyen élevé)
- 3- études secondaires complétées ou non (milieu moyen bas)

Le couple est classé dans une des trois catégories en fonction du partenaire ayant le niveau de scolarité le plus élevé.

Le tableau 1 indique la répartition des sujets.

tableau 1: répartition des couples de l'échantillon

		NIVEAUX DE SCOLARITE			
		1	2	3	
G R O U P E S	A	Futurs Parents	10 couples	10 couples	10 couples
	B	Parents	10 couples	10 couples	10 couples

Instrument de mesure utilisé

Les attitudes et comportements parentaux sont évalués à travers le questionnaire révisé de: "Passe-Partout" du Ministère de l'éducation du Québec (voir Annexe A).

Ce questionnaire, inspiré de celui de Bloch (1973), et de Hereford, a l'avantage d'être validé auprès d'une large population Québécoise (M.E.Q. 1981). Il renferme soixante-quatorze (74) items dont trente-quatre (34) relatifs aux attitudes éducatives des parents, et quarante (40) items relatifs aux comportements des parents face à l'éducation de leur enfant.

L'attitude, se situant à un niveau plus abstrait et difficilement observable, se concrétise dans le comportement ou elle se manifeste par son expression. Les items correspondant aux comportements nous permettront d'obtenir des éléments référant à la façon

concrète de vivre les relations parents-enfant.

Les sous-variables étudiées (composantes du questionnaire) sont :

Les attitudes parentales

attitude 1 • confiance en soi

attitude 2 • sentiment de responsabilité des parents

Ces sous-variables concernent les parents face à eux-mêmes en tant que parent.

attitude 3 • acceptation du développement de l'enfant

attitude 4 • communication parents-enfant (degré d'empathie)

attitude 5 • confiance de l'enfant.

Attitudes qui concernent les relations parents-enfant et qui sont principalement liées au développement de l'autonomie de l'enfant, autonomie qui se voit être une caractéristique positive essentielle au développement harmonieux de l'enfant.

Les comportements des parents

comportement 1 • le développement général de l'enfant.

comportements qui réfèrent à la façon dont les parents envisagent leur rôle d'éducateur.

comportement 2 • le développement émotionnel de l'enfant.

comportements qui réfèrent à la façon dont l'enfant peut arriver à maîtriser ses émotions tout en pouvant les exprimer; comment

il peut prendre lui-même une décision et en arriver à devenir plus indépendant.

comportement 3 • développement de la socialisation (aspect normatif)

comportement 4 • développement de la socialisation (aspect expressif).

Comportements qui permettent de voir comment est envisagée la socialisation de l'enfant.

comportement 5 • relations parents-enfants.

Comportement permettant de relever avec quelle facilité la situation parentale est vécue.

comportement 6 • Règles disciplinaires.

Comportements relatifs à la discipline, permettant de connaître les différentes modalités de contrôle employées par les parents.

Lors de la révision du questionnaire "Passe-Partout", nous avons rédigé certains items à la forme négative, dans le but d'éviter l'effet d'acquiescement.

Le type de réponse possible pour chacun des items est: tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord, tout à fait en désaccord. Un questionnaire est présenté aux parents (voir Annexe B), et un deuxième questionnaire est présenté aux futurs parents (voir Annexe C). Ce dernier questionnaire renferme les mêmes items mais est rédigé au temps futur.

Notre variable indépendante est donc l'expérience de parentage (sa présence ou son absence) et les variables dépendantes, les attitudes parentales et les comportements parentaux.

Déroulement de l'expérience

Nous avons rencontré les responsables, des centres de santé communautaire* de la région, qui organisent des cours pré-nataux. Après leur avoir exposé le but de cette étude, ils ont accepté de nous aider à recruter nos sujets. Pour ce faire, nous avons en premier lieu rédigé une lettre expliquant notre recherche, laquelle lettre a été distribuée à l'intérieur des cours (Annexe D).

Les futurs parents qui étaient intéressés à collaborer remplissaient une feuille réponse (Annexe E) qui nous était transmise par l'animatrice des cours.

En deuxième lieu, nous avons, toujours par l'intermédiaire des responsables, envoyé une lettre aux parents ayant participé à ces cours il y a trois ans ou quatre ans (Annexe F). Ces mêmes parents, intéressés de collaborer, renvoyaient la feuille-réponse au centre de santé communautaire qui nous la faisait parvenir.

* Nous tenons à remercier les centres de santé communautaire de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine qui nous ont permis de rencontrer les sujets pour notre expérimentation.

Subséquemment, nous avons contacté les parents et futurs parents dans le but de les remercier, de répondre à leurs interrogations et de leur fixer un rendez-vous afin de les rencontrer individuellement et ce à domicile. Chacun des sujets cochait pour chaque phrase du questionnaire, et ce individuellement, une des quatre cases qui correspondait le plus à leur opinion soit la case totalement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord, totalement en désaccord. Ils étaient, par la suite, invités à nous communiquer leurs observations ou réflexions personnelles.

Cette procédure avait pour but d'éviter la consultation des conjoints dans le choix des réponses et nous permettait d'expliquer les items qui leur paraissaient ambigus de sorte que chaque item soit compris par tous de la même façon.

Dans le chapitre suivant nous décrirons les méthodes statistiques utilisées ainsi que les résultats obtenus.

Chapitre 111
Analyse des résultats

Méthodes d'analyse

La méthode statistique utilisée est une analyse de variance au niveau du résultat des sous-variables attitudes et du résultat des sous-variables comportements. Après avoir informatisé et analysé nos résultats, nous pourrons vérifier:

- 1- Si il y a des différences entre parents et futurs parents au niveau des sous-variables ci-haut mentionnées
 - a) sans tenir compte des milieux socio-culturels
 - b) en fonction du milieu socio-culturel auquel ils appartiennent (supérieur - moyen élevé - moyen bas).
- 2- Si il y a des différences, au niveau des sous-variables, entre les milieux socio-culturels à l'intérieur d'un même groupe de sujet (groupe de parents et groupe de futurs parents).

Pour tous les calculs effectués, le niveau de probabilité retenu pour considérer que nous avons une différence significative est de $P < .05$.

Rappelons que plus les moyennes tendent vers la cote 1, plus elles correspondent à des attitudes parentales positives; plus elles tendent vers la cote 4, plus elles correspondent à des attitudes parentales considérées plus négatives vis-à-vis le développement de l'enfant.

Résultats

Différence au niveau des sous-variables attitudes

A. entre les 2 groupes de sujets (parents-futurs parents)

Si nous observons les moyennes aux sous-variables confiance en soi (A1), sentiment de responsabilité des parents (A2), acceptation du développement de l'enfant (A3), communication parents-enfant: degré d'empathie (A4), confiance en l'enfant (A5), nous constatons certaines différences entre les parents et futurs parents tel que montrées au tableau 2:

Tableau 2

Différence aux sous-variables attitudes entre parents et futurs parents

Sous-variables attitudes	Parents	Futurs parents	Rapport F.	Probabilité
A1	2.26	2.36	1.366	N.S
A2	2.01	2.07	1.12	N.S
A3	1.92	1.90	0.0931	N.S.
A4	2.15	2.28	5.01	0.05
A5	1.93	1.94	0.0083	N.S

L'analyse de variance (F.5.01; P .05) nous permet d'affirmer que seule la différence au niveau de A4 est significative; les parents ayant de meilleures attitudes face à la communication avec l'enfant.

B) entre les 2 groupes en fonction d'un même niveau socio-culturel

Si nous comparons les moyennes de chacune des sous-variables attitudes (A1-A2-A3-A4-A5) entre les deux (2) groupes de sujets à l'intérieur d'un même milieu socio-culturel, nous remarquons certaines différences tel qu'indiqué au tableau 3.

Tableau 3

Différences d'attitudes entre parents et futurs parents d'un même milieu socio-culturel

Atti-tudes	MILIEU SUPERIEUR				Atti-tudes	MILIEU MOYEN ELEVE			
	Parents	Futurs parents	Rapport F.	Niveau probabilité		Parents	Futurs parents	Rapport F.	Niveau probabilité
A1	2.29	2.37	0.449	N.S.	A1	2.25	2.24	1.18	N.S.
A2	1.97	1.93	0.273	N.S.	A2	1.96	2.23	9.51	.05
A3	1.85	1.76	0.753	N.S.	A3	1.85	2.04	1.95	N.S.
A4	2.09	2.15	0.589	N.S.	A4	2.15	2.29	1.39	N.S.
A5	1.81	1.70	0.617	N.S.	A5	2.00	1.95	0.817	N.S.

Atti-tudes	MILIEU MOYEN BAS			
	Parents	Futurs parents	Rapport F.	Niveau probabilité
A1	2.25	2.28	0.04	N.S.
A2	2.11	2.06	0.237	N.S.
A3	2.06	1.91	1.87	N.S.
A4	2.20	2.40	3.69	N.S.
A5	1.99	2.17	2.46	N.S.

L'analyse statistique (F. 9.51 ; P.0.05) nous permet d'affirmer qu'il y a une différence significative entre parents et futurs parents au niveau de la sous-variable A2 et ce, pour le milieu socio-culturel moyen élevé; l'acceptation du développement de l'enfant se voyant plus positive chez les parents.

Différence au niveau des sous-variables comportements

A. entre les deux groupes de sujets (parents - futurs parents)

Si nous observons les moyennes des sous-variables: développement général de l'enfant: autonomie (C1); développement émotionnel de l'enfant (C2); développement de la socialisation: aspect normatif (C3), aspect expressif (C4); acceptation de la situation parentale (C5); règles disciplinaires (C6), nous remarquons quelques différences entre les parents et futurs parents tel que le montre le tableau 4.

Tableau 4

Différences aux sous-variables comportement entre parents et futurs parents

Sous-variables comportement	Parents	Futurs parents	Rapport F.	Niveau probabilité
C1*	3.08	3.03	0.499	N.S.
C2	1.96	2.08	2.956	N.S.
C3	2.00	2.16	4.785	0.05
C4	2.49	2.42	0.679	N.S.
C5	2.22	2.14	3.161	N.S.
C6	2.34	2.22	3.185	N.S.

* C1 échelle inverse: plus la moyenne tend vers la cote 4, plus elle correspond à des attitudes parentales positives.

Toutefois, l'analyse de variance (F. 4.786; P.0.05) nous permet d'affirmer que seule la sous-variable C3 (F. 4.785; P.0.05) présente une différence significative c'est-à-dire que les parents adoptent des comportements favorisant davantage la socialisation de l'enfant (aspect normatif).

B. entre les deux groupes de sujets en fonction d'un même milieu socio-culturel

Considérant les moyennes obtenues pour les sous-variables comportement: par groupe de sujets et par niveau socio-culturel, nous constatons certaines différences entre parents et futurs parents tel que le montre le tableau 5.

Tableau 5

Différences de comportements entre parents et futurs d'un même milieu socio-culturel

Compor-tements	MILIEU SUPERIEUR				Compor-tements	MILIEU MOYEN ELEVE			
	Parents	Futurs parents	Rapport F.	Niveau probabilité		Parents	Futurs parents	Rapport F.	Niveau probabilité
C1	3.11	3.09	0.302	N.S.	C1	3.03	3.08	0.005	N.S.
C2	1.78	1.85	1.068	N.S.	C2	2.04	2/13	0.527	N.S.
C3	2.07	2.12	0.142	N.S.	C3	2.02	2.23	4.536	.05
C4	2.31	2.35	0.130	N.S.	C4	2.49	2.21	4.657	.05
C5	2.14	2.13	0.039	N.S.	C5	2.29	2.12	4.534	.05
C6	2.25	2.13	0.889	N.S.	C6	2.38	2.28	0.061	N.S.

Tableau 5
(suite)

Compor-tements	MILIEU MOYEN BAS			
	Parents	Futurs parents	Rapport F.	Niveau probabilité
C1	3.10	2.93	0.842	N.S.
C2	2.07	2.26	2.305	N.S.
C3	1.93	2.12	2.327	N.S.
C4	2.67	2.71	0.074	N.S.
C5	2.22	2.17	0.582	N.S.
C6	2.40	2.25	1.865	N.S.

L'analyse statistique nous permet d'affirmer qu'il y a une différence significative entre nos deux groupes de sujets pour le milieu socio-culturel moyen au niveau des sous-variables suivantes:

- C3 (F.4.536; p.05); les parents adoptent des comportements plus positifs quant au développement de la socialisation de l'enfant (aspect normatif).
- C4 (F.4.657; p.05); les futurs parents prévoient adopter des comportements plus favorables quant à l'aspect expressif du développement de la socialisation de l'enfant.
- C5 (F.4.534; p.05); les futurs parents prévoient une meilleure acceptation de la situation parentale.

Différence entre les milieux socio-culturels

A. au niveau des sous-variables attitudes à l'intérieur d'un même groupe: parents et futurs parents.

Tableau 6

Différence d'attitudes, chez les parents et chez les futurs parents, entre les trois milieux socio-culturels (Supérieur, Moyen élevé et Moyen Bas).

parents:

	MILIEU SUPERIEUR	MILIEU MOYEN ELEVE	MILIEU MOYEN BAS
Moyennes	2.29	2.25	2.25
	1.97	1.96	2.11
	1.85	1.85	2.06
	2.09	2.15	2.20
	1.81	2.00	1.99

Analyse de variance	MILIEU SUPERIEUR/MILIEU MOYEN ELEVE		MILIEU MOYEN ELEVE/MILIEU MOYEN BAS		MILIEU SUPERIEUR/MILIEU MOYEN BAS	
	Rapport F	niveau probabilité	Rapport F	niveau probabilité	Rapport F	niveau probabilité
A1	0.072	N.S.	0	N.S.	0.086	N.S.
A2	0.0045	N.S.	1.98	N.S.	2.097	N.S.
A3	0	N.S.	2.62	N.S.	4.81	.05
A4	0.325	N.S.	0.173	N.S.	1.087	N.S.
A5	1.60	N.S.	0.023	N.S.	1.41	N.S.

Les moyennes des sous-variables-attitudes par groupe de sujets (parents et futurs parents) laissent voir quelques

différences d'attitudes entre les trois milieux socio-culturels; ce que nous nous pouvons observer au tableau 6.

L'analyse statistique nous permet d'affirmer qu'il y a une seule différence significative dans le groupe de parents au niveau de la sous-variable A3 (F.4.81; p.05) entre les milieux supérieur et moyen bas; l'acceptation du développement de l'enfant est plus élevée chez les parents de milieu supérieur.

Futurs parents:

	MILIEU SUPERIEUR	MILIEU MOYEN ELEVE	MILIEU MOYEN BAS
Moyennes	A1 2.37	2.44	2.28
	A2 1.92	2.23	2.06
	A3 1.76	2.04	1.90
	A4 2.15	2.29	2.40
	A5 1.70	1.95	2.17

Analyse de variance	MILIEU SUPERIEUR/ MILIEU MOYEN ELE- VE		MILIEU MOYEN ELE- VE/MILIEU MOYEN BAS		MILIEU SUPERIEUR/ MILIEU MOYEN BAS	
	Rapport F.	niveau proba- bilité	Rapport F.	niveau proba- bilité	Rapport F.	niveau proba- bilité
A1	0.21	N.S.	1.16	N.S.	0.44	N.S.
A2	15.48	.05	4.18	.05	2.45	N.S.
A3	5.92	.05	1.24	N.S.	1.49	N.S.
A4	2.26	N.S.	1.097	N.S.	9.97	.05
A5	5.64	.05	4.31	.05	22.37	.05

Dans le groupe de futurs parents, nous relevons des différences significatives au niveau des sous-variables:

- A2 (F. 15,48; p.05) entre les milieux supérieur et moyen élevé; le sentiment de responsabilité est plus élevé chez les futurs parents du milieu supérieur.
(F. 4.18; p.05) entre les milieux moyen élevé et moyen bas; le sentiment de responsabilité est plus élevé chez les futurs parents du milieu moyen bas.
- A3 (F. 5.92; p.05) entre les milieux supérieur et moyen élevé; les futurs parents du milieu supérieur prévoient une meilleure acceptation du développement de l'enfant.
- A4 (F. 9.97; p.05) entre les milieux supérieur et moyen bas; les futurs parents du milieu supérieur prévoient adopter de meilleures attitudes quant à la communication avec l'enfant.
- A5 (F. 5.64; p.05) entre les milieux supérieur et moyen élevé.
(F. 22.37; p.05) entre les milieux supérieur et moyen bas c'est-à-dire que la confiance en l'enfant est plus élevée chez les futurs parents de milieu supérieur que chez les futurs parents des milieu moyen élevé et moyen bas.
(F.4.31; p.05) entre les milieux moyen élevé et moyen bas; la confiance en l'enfant est plus élevée chez les futurs parents de milieu moyen élevé.

B) au niveau des sous-variables comportements à l'intérieur d'un même groupe: parents et futurs parents

Les moyennes des sous-variables comportement laissent voir certaines différences entre les trois milieux socio-culturels pour chacun des deux groupes de sujets. Voir tableau 7.

Tableau 7

Différences de comportements, chez les parents et chez les futurs parents, entre les trois milieux socio-culturels

Parents:

	MILIEU SUPERIEUR	MILIEU MOYEN ELEVE	MILIEU MOYEN BAS
Moyennes	C1 3.11	3.09	3.10
	C2 1.78	2.04	2.07
	C3 2.07	2.02	1.93
	C4 2.31	2.49	2.67
	C5 2.14	2.29	2.22
	C6 2.25	2.38	2.40

Analyse de variance	MILIEU SUPERIEUR/ MILIEU MOYEN ELEVE		MILIEU MOYEN ELEVE - MILIEU MOYEN BAS		MILIEU SUPERIEUR/ MILIEU MOYEN BAS	
	Rapport F.	niveau probabilité	Rapport F.	niveau probabilité	Rapport F.	niveau probabilité
C1	0.018	N.S.	0.08	N.S.	0.23	N.S.
C2	5.15	.05	0.048	N.S.	7.81	.05
C3	0.17	N.S.	0.77	N.S.	1.34	N.S.
C4	2.08	N.S.	1.714	N.S.	7.26	.05
C5	1.69	N.S.	0.86	N.S.	1.02	N.S.
C6	0.97	N.S.	0.048	N.S.	1.90	N.S.

Les analyses de variance en ce qui concerne le groupe de parents nous permettent d'affirmer qu'il y a des différences significatives de comportement entre les milieux socio-culturels au niveau des sous-variables:

- C2 (F.5.14; p.05) entre les milieux supérieur et moyen élevé (F.7.81; p.05) entre les milieux supérieur et moyen bas c'est-à-dire que les parents du milieu supérieur adoptent des comportements plus positifs que les parents des milieux moyen élevé et moyen bas quant au développement émotionnel de l'enfant.
- C4 (F.7.26; p.05) entre les milieux supérieur et moyen bas; les parents du milieu supérieur favorisant davantage le développement social de l'enfant (aspect expressif).

Futurs parents:

	MILIEU SUPERIEUR	MILIEU MOYEN ELEVE	MILIEU MOYEN BAS
Moyennes	C1 3.09	3.08	2.93
	C2 1.85	2.13	2.26
	C3 2.12	2.23	2.12
	C4 2.35	2.21	2.71
	C5 2.13	2.12	2.17
	C6 2.13	2.28	2.25

MILIEU SUPERIEUR / MILIEU MOYEN ELEVE		MILIEU MOYEN ELEVE / MILIEU MOYEN BAS		MILIEU SUPERIEUR MILIEU MOYEN BAS	
Rapport F	niveau proba- bilité	Rapport F	niveau proba- bilité	Rapport F	niveau proba- bilité
C1	0.01	N.S.	1.35	N.S.	1.64
C2	11.58	.05	1.35	N.S.	17.75
C3	0.003	N.S.	0.82	N.S.	0
C4	1.45	N.S.	12.91	.05	8.17
C5	0.04	N.S.	0.340	N.S.	0.234
C6	1.47	N.S.	0.06	N.S.	0.87

Pour le groupe de futurs parents, nous retrouvons des différences significatives au niveau des mêmes sous-variables:

- C2 (F.11.58; p.05) entre les milieux supérieur et moyen élevé.
- (F.17.75; p.05) entre les milieux supérieur et moyen bas c'est-à-dire que les futurs parents du milieu supérieur prévoient adopter des comportements plus positifs que ceux des milieux moyen élevé et moyen bas quant au développement émotionnel de l'enfant.
- C4 (F.8.17; p.05) entre les milieux supérieur et moyen bas; les futurs parents du milieu supérieur prévoient adopter des comportements favorisant davantage le développement social de l'enfant (aspect expressif).
- (F.12.91; 0.05) entre les milieux moyen élevé et moyen

bas; les futurs parents du milieu moyen élevé prévoient adopter des comportements favorisant davantage le développement social de l'enfant (aspect expressif).

Interprétation des résultats

L'analyse des résultats obtenus à l'aide du questionnaire sur les attitudes parentales indique que, d'une façon générale, les parents et futurs parents adoptent sensiblement les mêmes principes éducatifs envers leur enfant. Il ressort, en effet, que nos sujets sont plutôt en faveur d'une approche compréhensive de l'enfant que d'une approche autoritaire.

Pour ce qui est de notre hypothèse, à savoir s'il existe des différences d'attitudes et de comportements entre parents et futurs parents, et ce sans tenir compte du milieu socio-culturel auquel ils appartiennent, nous relevons deux différences significatives entre nos deux groupes de sujets (parents - futurs parents).

Une différence relative à l'empathie c'est-à-dire à la communication parents-enfant (A4). Les parents attachent une plus grande importance à la verbalisation et tiennent compte davantage de l'opinion de leur enfant.

La deuxième différence relative aux comportements se voit au niveau de la sous-variable socialisation aspect normatif (C3) où les parents semblent moins exigeants face à la compétition et attendent moins de leur enfant en ce qui a trait à la performance que les futurs parents.

Si nous considérons les classes socio-culturelles, variable importante que nous avons contrôlée, nous relevons des différences fondamentales entre parents et futurs parents et ce uniquement au sein de la classe moyenne élevée (classe correspondant à un niveau de scolarité collégiale).

Ces résultats nous permettent d'affirmer que les parents de la classe moyenne élevée accordent moins d'importance à l'esprit de compétition (que les futurs parents de cette classe) c'est-à-dire qu'ils formulent moins d'attentes au cours du processus de socialisation de l'enfant (C3 aspect normatif). Ils ont une perception moins idéaliste que les futurs parents en ce qui a trait aux relations parents-enfant (C5). "Idéalement je devrais être plus tolérant et détendu avec mon enfant; je devrais me fâcher moins souvent; tenir plus souvent mes promesses... mais c'est pas toujours ce qui se passe..." (Commentaires relevés lors de l'expérimentation). Ces parents sont plus sensibles à l'influence qu'ils peuvent avoir sur leur enfant (A4) et sont plus contrôlants au niveau du processus de socialisation en ce sens qu'ils présentent plus d'interdits (C4 aspect expressif).

Le fait que nous ayons obtenu des différences d'attitudes et de comportements entre parents et futurs parents de la classe moyenne élevée, uniquement, vient confirmer partiellement notre hypothèse.

Considérant l'influence du milieu socio-culturel sur

les principes éducatifs, nous remarquons que les attitudes et comportements tendent à être plus positifs à mesure que le milieu est élevé et ce, tant chez les parents que chez les futurs parents.

Au niveau des attitudes, nous retrouvons plus de différences entre les milieux chez les futurs parents (3) que chez les parents (1). Tout comme les parents, les futurs parents de la classe supérieure sont prêts à accepter plus facilement le rythme de développement de l'enfant (A3) que ceux des milieux moyens (élévé et bas). De plus, les futurs parents de la classe supérieure se sentent davantage responsables et sont plus sensibles à l'influence qu'ils peuvent avoir sur leur enfant (A2); ils accordent plus d'importance à l'opinion de l'enfant (A4) et ont une confiance en l'enfant plus élevée (A5) que les futurs parents des milieux moyen élevé et bas. Une tendance semblable est observée chez les parents mais les différences obtenues ne sont pas significatives.

Au niveau des comportements, nous trouvons les mêmes différences significatives entre les milieux tant chez les parents que chez les futurs parents. Les sujets de la classe supérieure (tant parents que futurs parents) adoptent des comportements plus positifs quant au développement émotionnel de l'enfant (C2) et quant à l'aspect expressif de la socialisation (C4) en posant moins d'interdits que les sujets des classes inférieures.

Nos résultats rejoignent ceux de plusieurs auteurs qui relèvent qu'il existe une relation entre la nature des principes éducatifs et le statut socio-économique (Baldwin, Kalhora et al. (1945); Maccoby, Gibbs (1954)...) et vont dans le même sens que les résultats obtenus par Armour et al (1979) c'est-à-dire que les parents jouissant d'un statut culturel et/ou économique plus élevé sont généralement plus acceptants, plus compréhensifs et plus conscients de l'influence qu'ils peuvent avoir sur leur enfant.

Conclusion

Notre recherche avait pour but de connaître les principes éducatifs des parents et futurs parents Québécois et de vérifier s'il existe entre eux des différences d'attitudes et comportements parentaux. Nous avons demandé la collaboration de parents et futurs parents qui ont tous suivi des cours prénataux afin de nous assurer que l'information reçue au sein de ce programme n'influence aucunement nos résultats.

Nous avons fait l'hypothèse qu'il y aurait des différences dans les attitudes parentales entre parents et futurs parents; l'arrivée d'un premier enfant engendrant une nouvelle adaptation au niveau du couple et un apprentissage pouvant entraîner une remise en question ou un ajustement des attitudes parentales envisagées.

Notre étude permet de constater que tant les parents que les futurs parents Québécois sont plus en faveur d'une approche compréhensive de l'enfant que d'une approche autoritaire. De plus, les attitudes et comportements se voient d'autant plus positifs que le milieu socio-culturel est élevé. Les principes éducatifs semblent donc varier en fonction du milieu socio-culturel.

Pour ce qui est de la vérification de notre hypothèse, les résultats ne permettent pas une discrimination claire entre nos deux groupes de sujets aux sous-variables attitudes et

comportements. Une seule sous-variable "Attitude", relative à la communication se révèle discriminative. Le degré d'empathie est en effet plus élevé chez les parents que chez les futurs parents, les premiers respectent davantage l'opinion de leur enfant. Parmi les sous-variables "comportements" c'est celle relative au processus de socialisation (aspect normatif) qui distingue nos deux groupes de sujets (parents - futurs parents). Les parents attachent moins d'importance à la compétition et attendent moins de leur enfant en ce qui a trait à la performance.

Toutefois, si nous comparons les résultats de nos deux groupes de sujets en fonction de la classe socio-culturelle à laquelle ils appartiennent, notre hypothèse se voit confirmée au niveau de la classe moyenne élevée à l'effet qu'il existe des différences significatives entre parents et futurs parents. Le sentiment de responsabilité est plus élevé chez les parents, ceux-ci prescrivent moins d'attentes mais plus d'interdits au niveau du processus de socialisation et ils ont une perception moins "idéaliste" que les futurs parents vis-à-vis des relations établies avec l'enfant. Elle se voit infirmée au niveau des milieux supérieur et moyen bas: les résultats obtenus pour ces deux classes n'étant qu'indicatifs de tendances.

En ce qui concerne notre recherche, les résultats nous amènent à croire que la variable "expérience de parentage" a moins d'influence sur les principes éducatifs que la variable "niveau

socio-culturel".

Cependant, le phénomène de différences (d'attitudes et de comportements entre nos deux groupes parents et futurs parents) exclusif à la classe moyenne élevée peut être dû à un effet aléatoire à l'échantillonnage. Aussi, nous pensons que d'autres recherches de plus grande envergure (échantillon plus grand) seraient nécessaires pour confirmer ces tendances.

ANNEXE A

Questionnaire Passe-Partout

Questions soumises aux parents

Questionnaire Passe-Partout

Les questions soumises aux parents
groupées selon les attitudes et les
comportements auxquels elles se rapportent

A. Les attitudes des parents.I. La confiance en soi

1. Il est difficile de savoir quoi faire lorsqu'un enfant a peur de quelque chose d'inoffensif.
2. Il est difficile de savoir quand établir une règle et jusqu'où la maintenir.
3. Elever des enfants est un travail exaspérant (dur pour les nerfs).
4. Il est difficile de savoir ce qu'est une idée saine sur la sexualité.
5. Il est difficile de savoir quand il faut être amical et quand il faut garder ses distances avec les enfants.

II. Le sens des responsabilités.

1. Certains enfants sont naturellement mauvais.

2. Certains enfants sont naturellement tellement entêtés que les parents n'y peuvent presque rien.
3. C'est beaucoup trop difficile de comprendre pourquoi les enfants agissent comme ils le font.
4. Un enfant qui provient d'une famille à problèmes n'a pas beaucoup de chances de s'en sortir.
5. La plupart des défauts qu'un enfant a (nervosité, colère, etc.) il les a dès la naissance.
6. Avec tout ce qu'un enfant entend (amis, adultes) un parent ne peut pas l'influencer beaucoup.
7. A la naissance tous les enfants sont semblables; c'est ce qui se produit par la suite qui fait la différence.
8. Souvent les parents sont punis pour leurs propres fautes à travers les mauvais comportements de leurs enfants.

III. L'acceptation du développement de l'enfant.

1. Plus vite un enfant se détache émotivement de ses parents, mieux il pourra résoudre ses problèmes.
2. Lorsqu'un enfant désobéit, on doit faire en sorte qu'il se sente coupable et honteux.

3. Il n'y a aucune raison qui empêche un enfant à apprendre très jeune à ne pas salir ses vêtements.
4. Les enfants doivent être propres (sans couches) très vite.
5. Un enfant peut devenir une poule mouillée si on lui donne trop d'affection.
6. Un parent a le droit de refuser d'endurer d'être achalé par son enfant.
7. Quand un enfant a peur, on devrait le forcer à vaincre sa peur.

IV. Les communications parents-enfant.

1. Lorsqu'on fait parler l'enfant de ses peurs, elles paraissent toujours plus importantes qu'elles ne le sont en réalité.
2. On doit prendre au sérieux les opinions des enfants dans les décisions familiales.
3. Si on laisse les enfants se plaindre, ils se plaignent encore plus.
4. On ne doit pas toujours demander aux enfants de faire des compromis sans leur laisser la chance d'exprimer leur point de vue.

5. Les enfants doivent s'arranger pour qu'on puisse les voir sans qu'on ait à les entendre.
6. On doit permettre à un enfant d'essayer, au moment où il le veut, de faire une chose nouvelle sans que les parents le surveillent.
7. Un enfant doit toujours accepter la décision de ses parents.

V. La confiance en l'enfant.

1. Les enfants sans surveillance font des mauvais coups.
2. On doit dire exactement quoi et comment le faire sinon les enfants font des erreurs.
3. Les enfants ne doivent rien cacher à leurs parents.
4. Plus de parents devraient considérer qu'il est important de savoir tout ce que leur enfant est en train de faire.
5. Quand les règlements familiaux ne sont pas strictement respectés, les enfants désobéissent.
6. Il n'est pas facile de laisser un enfant aller seul en visite chez des amis ou parents parce qu'il désobéit quand ses parents ne sont pas avec lui.
7. Je ne veux pas que mon enfant essaie quelque chose qu'il risque d'échouer.

B. Les comportements des parents.

I. Le développement général de l'enfant.

1. Si mon enfant a des difficultés, je l'encourage à s'en tirer plutôt par lui-même.
2. Je laisse souvent mon enfant prendre des décisions qui le concernent.
3. Je donne beaucoup de tâches et de responsabilités familiales à mon enfant.
4. Je laisse mon enfant prendre plusieurs risques et essayer des choses nouvelles à mesure qu'il grandit.
5. Quelques fois je permets à mon enfant de rêvasser et de ne rien faire.

II. Le développement émotionnel de l'enfant.

1. J'aide mon enfant quand il se fait agacer par ses amis.
2. Je ne permets pas à mon enfant de se fâcher contre moi.
3. Je montre à mon enfant à toujours contrôler ses sentiments.
4. Je punis mon enfant quand il se querelle par jalousie.
5. J'apprends très tôt à mon enfant à ne pas pleurer.

III. Le développement de la socialisation.

a. Le socio-normatif.

1. J'essaie de garder mon enfant loin des enfants ou des familles qui ne pensent pas comme nous.
2. J'encourage mon enfant à faire mieux que les autres.
3. J'aime que mon enfant participe à des jeux de compétition.
4. Je veux que mon enfant fasse bonne impression sur les autres.
5. J'attends beaucoup de mes enfants.

b. Le socio-expressif.

1. J'essaie d'empêcher mon enfant de s'adonner à des jeux violents avec les autres enfants.
2. J'interdis à mon enfant de dire des choses malveillantes sur les autres.
3. J'essaie d'empêcher mon enfant de se battre.
4. J'avertis mon enfant de ne pas se salir quand il joue.
5. Je ne permets pas à mon enfant de jouer des tours aux autres.

IV. Les relations parents-enfant.

1. Je trouve cela difficile de punir mon enfant.
2. Je suis tolérant(e) et détendu(e) avec mon enfant.
3. J'ai tendance à gâter mon enfant.
4. A cause de mon enfant, je laisse tomber quelques-unes des choses qui m'intéressent.
5. Il n'y a pas de conflit entre mon enfant et moi.
6. Souvent, je pense que je vis trop en fonction de mon enfant.
7. Je me fâche souvent avec mon enfant.
8. J'ai des moments intimes et chaleureux avec mon enfant.
9. Il arrive souvent que je ne tienne pas les promesses que j'ai faites à mon enfant.

V. La discipline.

1. Je punis mon enfant en l'isolant pour un moment.
2. Je crois que la punition physique est le meilleur moyen de discipliner un enfant.

3. Je répète souvent à mon enfant que d'une manière ou d'une autre il sera puni pour les mauvais coups qu'il fait.
4. Je menace plus souvent de punir que je ne le fais en réalité.
5. Je punis mon enfant en le privant d'un privilège qu'autrement il aurait eu.
6. Je crois qu'en le réprimandant et en le critiquant mon enfant s'améliorera.
7. Quand mon enfant se comporte bien, je lui donne des priviléges supplémentaires.
8. J'ai des règles sévères et bien établies avec mon enfant.
9. Quand je suis fâché avec mon enfant, je m'organise pour qu'il le sache.

ANNEXE B

Questionnaire révisé de Passe-Partout

Questions soumises aux parents

Questionnaire révisé de Passe-Partout

questions soumises aux parents

A. Les attitudes des parents.

I. La confiance en soi

1. Il est difficile de savoir quoi faire lorsqu'un enfant a peur de quelque chose d'inoffensif.
2. Il n'est pas difficile de savoir quand établir une règle et jusqu'où la maintenir.
3. Elever des enfants n'est pas un travail exaspérant (dur pour les nerfs).
4. Il est difficile de savoir ce qu'est une idée saine sur la sexualité.
5. Il est difficile de savoir quand il faut être amical et quand il faut garder ses distances avec les enfants.

II. Le sens des responsabilités des parents.

1. Certains enfants sont naturellement mauvais.

2. Certains enfants sont naturellement tellement entêtés que les parents n'y peuvent presque rien.
3. Ce n'est pas tellement difficile de comprendre pourquoi les enfants agissent comme ils le font.
4. Un enfant qui provient d'une famille à problèmes a des chances de s'en sortir.
5. La plupart des défauts qu'un enfant a (nervosité, colère, etc.) il ne les a pas dès la naissance.
6. Avec tout ce qu'un enfant entend (amis, adultes) un parent ne peut pas l'influencer beaucoup.
7. A la naissance, tous les enfants se ressemblent assez; c'est ce qui se produit par la suite qui fait la différence.
8. Souvent les parents sont punis pour leurs propres fautes à travers les mauvais comportements de leurs enfants.

III. L'acceptation du développement de l'enfant.

1. Moins on s'occupe de son enfant, mieux il pourra résoudre ses problèmes.
2. Lorsqu'un enfant désobéit, on ne doit pas faire en sorte qu'il se sente coupable et honteux.

3. Un enfant doit apprendre très jeune à ne pas salir ses vêtements.
4. Les enfants doivent être propres (sans couche) très vite.
5. Un enfant ne deviendra pas une poule mouillée si on lui donne trop d'affection.
6. Un parent a le droit de refuser d'endurer d'être dérangé par son enfant.
7. Quand un enfant a peur, on ne devrait pas le forcer à vaincre sa peur.

IV. Les communications parents-enfant.

1. Lorsqu'on fait parler l'enfant de ses peurs, elles lui paraissent toujours plus importantes qu'elles ne le sont en réalité.
2. On doit prendre au sérieux les opinions des enfants dans les décisions familiales.
3. Si on laisse les enfants se plaindre, ils se plaignent encore plus.
4. On ne doit pas toujours demander aux enfants de faire des compromis sans leur laisser la chance d'exprimer leur point de vue.

5. Les enfants doivent s'arranger pour qu'on puisse les voir sans qu'on ait à les entendre.
6. On doit parfois permettre à un enfant d'essayer, de faire des choses nouvelles sans que les parents le surveillent.
7. Un enfant ne doit pas toujours accepter la décision de ses parents.

V. La confiance en l'enfant.

1. Les enfants sans surveillance font des mauvais coups.
2. On doit dire exactement quoi et comment le faire, sinon les enfants font des erreurs.
3. Les enfants ne doivent avoir aucun secret pour leurs parents.
4. Plus de parents devraient considérer qu'il est important de contrôler tout ce que leur enfant est en train de faire.
5. Il n'est pas nécessaire que les règlements familiaux soient sévèrement appliqués pour que les enfants obéissent.
6. Il n'est pas facile de laisser un enfant aller seul en visite chez des amis ou parents parce qu'il désobéit quand ses parents ne sont pas avec lui.
7. Un enfant ne devrait pas essayer quelque chose qu'il risque d'échouer.

B. Les comportements des parents.

I. Le développement général de l'enfant.

1. Quand mon enfant a des difficultés, je l'encourage à s'en tirer plutôt par lui-même.
2. Je laisse souvent mon enfant prendre des décisions qui le concernent.
3. J'impose beaucoup de tâches et de responsabilités familiales à mon enfant.
4. Je laisse mon enfant prendre plusieurs risques et essayer des nouvelles choses à mesure qu'il grandit.
5. Quelques fois je permets à mon enfant de rêvasser et de ne rien faire.

II. Le développement émotionnel de l'enfant.

1. Je n'interviens pas quand mon enfant se fait agacer par ses amis.
2. Je permets pas à mon enfant de se fâcher contre moi.
3. Je montre à mon enfant à ne jamais manifester ses sentiments.
4. Je ne punis pas mon enfant quand il se querelle par jalousie.

5. J'apprends très tôt à mon enfant à ne pas pleurer.

III. Le développement de la socialisation.

a. Le socio-normatif.

1. J'essaie de garder mon enfant loin des enfants ou des familles qui ne pensent pas comme nous.

2. Je ne pousse pas mon enfant à faire mieux que les autres.

3. Souvent je fais participer mon enfant à des jeux de compétition.

4. Je trouve qu'une des choses les plus importantes dans l'éducation, c'est de faire bonne impression sur les autres.

5. J'attends beaucoup de mes enfants.

b. Le socio-expressif.

1. Je n'essaie pas d'empêcher mon enfant de s'adonner à des jeux violents avec les autres enfants.

2. J'interdis à mon enfant de dire des choses désagréables sur les autres.

3. J'essaie d'empêcher mon enfant de se disputer avec les autres.

4. J'avertis mon enfant de ne pas se salir quand il joue.

5. Je ne permets pas à mon enfant de jouer des tours aux autres.

IV. Les relations parents-enfant.

1. Je ne trouve pas cela difficile de punir mon enfant.

2. Je suis tolérant(e) et détendu(e) avec mon enfant.

3. J'ai tendance à protéger beaucoup mon enfant.

4. A cause de mon enfant, je laisse tomber quelques-unes des choses qui m'intéressent.

5. Il y a des conflits entre mon enfant et moi.

6. Souvent, je pense que je vis trop en fonction de mon enfant.

7. Je ne me fâche pas souvent avec mon enfant.

8. J'ai des moments intimes et chaleureux avec mon enfant.

9. Il m'arrive souvent de ne pas tenir les promesses que j'ai faites à mon enfant.

V. La discipline.

1. Je punis mon enfant en l'isolant pour un moment.
2. Je ne crois pas que la punition physique soit le meilleur moyen de discipliner mon enfant.
3. Je répète souvent à mon enfant que d'une manière ou d'une autre il sera puni pour les mauvais coups qu'il fera.
4. Je menace plus souvent de punir que je ne le fais en réalité.
5. Je punis mon enfant en le privant d'un privilège qu'autrement il aurait eu.
6. Je crois qu'en le réprimandant et en le critiquant mon enfant s'améliorera.
7. Quand mon enfant se comporte bien, je lui donne des priviléges supplémentaires.
8. J'ai des règles sévères avec mon enfant.
9. Quand je suis fâché(e) avec mon enfant, je m'organise pour qu'il le sache.
10. Je fais savoir à mon enfant combien il me fait honte quand il se conduit mal.
11. Quand mon enfant me fait fâcher, il paye pour.

ANNEXE C

Questionnaire révisé de Passe-Partout

Questions soumises aux futurs parents

Questionnaire révisé de Passe-Partout

questions soumises aux futurs parents

A. Les attitudes des parents.

I. La confiance en soi

1. Il est difficile de savoir quoi faire lorsqu'un enfant a peur de quelque chose d'inoffensif.
2. Il n'est pas difficile de savoir quand établir une règle et jusqu'où la maintenir.
3. Elever des enfants n'est pas un travail exaspérant (dur pour les nerfs).
4. Il est difficile de savoir ce qu'est une idée saine sur la sexualité.
5. Il est difficile de savoir quand il faut être amical et quand il faut garder ses distances avec les enfants.

II. Le sens des responsabilités des parents.

1. Certains enfants sont naturellement mauvais.

2. Certains enfants sont naturellement tellement entêtés que les parents n'y peuvent presque rien.
3. Ce n'est pas tellement difficile de comprendre pourquoi les enfants agissent comme ils le font.
4. Un enfant qui provient d'une famille à problèmes a des chances de s'en sortir.
5. La plupart des défauts qu'un enfant a (nervosité, colère, etc.) il ne les a pas dès la naissance.
6. Avec tout ce qu'un enfant entend (amis, adultes) un parent ne peut pas l'influencer beaucoup.
7. A la naissance, tous les enfants se ressemblent assez; c'est ce qui se produit par la suite qui fait la différence.
8. Souvent les parents sont punis pour leurs propres fautes à travers les mauvais comportements de leurs enfants.

III. L'acceptation du développement de l'enfant.

1. Moins on s'occupe de son enfant, mieux il pourra résoudre ses problèmes.
2. Lorsqu'un enfant désobéit, on ne doit pas faire en sorte qu'il se sente coupable et honteux.

3. Un enfant doit apprendre très jeune à ne pas salir ses vêtements.
4. Les enfants doivent être propres (sans couche) très vite.
5. Un enfant ne deviendra pas une poule mouillée si on lui donne trop d'affection.
6. Un parent a le droit de refuser d'endurer d'être dérangé par son enfant.
7. Quand un enfant a peur, on ne devrait pas le forcer à vaincre sa peur.

IV. Les communications parents-enfant.

1. Lorsqu'on fait parler l'enfant de ses peurs, elles lui paraissent toujours plus importantes qu'elles ne le sont en réalité.
2. On doit prendre au sérieux les opinions des enfants dans les décisions familiales.
3. Si on laisse les enfants se plaindre, ils se plaignent encore plus.
4. On ne doit pas toujours demander aux enfants de faire des compromis sans leur laisser la chance d'exprimer leur point de vue.

5. Les enfants doivent s'arranger pour qu'on puisse les voir sans qu'on ait à les entendre.

6. On doit parfois permettre à un enfant d'essayer, de faire des choses nouvelles sans que les parents le surveillent.

7. Un enfant ne doit pas toujours accepter la décision de ses parents.

V. La confiance en l'enfant.

1. Les enfants sans surveillance font des mauvais coups.

2. On doit dire exactement quoi et comment le faire, sinon les enfants font des erreurs.

3. Les enfants ne doivent avoir aucun secret pour leurs parents.

4. Plus de parents devraient considérer qu'il est important de contrôler tout ce que leur enfant est en train de faire.

5. Il n'est pas nécessaire que les règlements familiaux soient sévèrement appliqués pour que les enfants obéissent.

6. Il n'est pas facile de laisser un enfant aller seul en visite chez des amis ou parents parce qu'il désobéit quand ses parents ne sont pas avec lui.

7. Un enfant ne devrait pas essayer quelque chose qu'il risque d'échouer.

B. Les comportements des parents.

I. Le développement général de l'enfant.

1. Quand mon enfant aura des difficultés, je l'encouragerai à s'en tirer plutôt par lui-même.
2. Je laisserai souvent mon enfant prendre des décisions qui le concernent.
3. J'imposerai beaucoup de tâches et de responsabilités familiales à mon enfant.
4. Je laisserai mon enfant prendre plusieurs risques et essayer des nouvelles choses à mesure qu'il grandira.
5. Quelques fois je permettrai à mon enfant de rêvasser et de ne rien faire.

II. Le développement émotionnel de l'enfant.

1. Je n'interviendrai pas quand mon enfant se fera agacer par ses amis.
2. Je permettrai pas à mon enfant de se fâcher contre moi.
3. Je montrerai à mon enfant à ne jamais manifester ses sentiments.
4. Je ne punirai pas mon enfant quand il se querellera par jalouseie.

5. J'apprendrai très tôt à mon enfant à ne pas pleurer.

III. Le développement de la socialisation.

a. Le socio-normatif.

1. J'essaierai de garder mon enfant loin des enfants ou des familles qui ne pensent pas comme nous.

2. Je ne pousserai pas mon enfant à faire mieux que les autres.

3. Souvent je ferai participer mon enfant à des jeux de compétition.

4. Je trouve qu'une des choses les plus importantes dans l'éducation, c'est de faire bonne impression sur les autres.

5. J'attendrai beaucoup de mes enfants.

b. Le socio-expressif.

1. Je n'essaierai pas d'empêcher mon enfant de s'adonner à des jeux violents avec les autres enfants.

2. J'interdirai à mon enfant de dire des choses désagréables sur les autres.

3. J'essaierai d'empêcher mon enfant de se disputer avec les autres.

4. J'avertirai mon enfant de ne pas se salir quand il jouera.

5. Je ne permettrai pas à mon enfant de jouer des tours aux autres.

IV. Les relations parents-enfant.

1. Je ne trouverai pas cela difficile de punir mon enfant.

2. Je serai tolérant(e) et détendu(e) avec mon enfant.

3. J'aurai tendance à protéger beaucoup mon enfant.

4. A cause de mon enfant, je laisserai tomber quelques-unes des choses qui m'intéressent.

5. Il y aura des conflits entre mon enfant et moi.

6. Souvent, je pense que je vivrai trop en fonction de mon enfant.

7. Je ne me fâcherai pas souvent avec mon enfant.

8. J'aurai des moments intimes et chaleureux avec mon enfant.

9. Il m'arrivera souvent de ne pas tenir les promesses que j'ai faites à mon enfant.

V. La discipline.

1. Je punirai mon enfant en l'isolant pour un moment.
2. Je ne crois pas que la punition physique sera le meilleur moyen de discipliner mon enfant.
3. Je répèterai souvent à mon enfant que d'une manière ou d'une autre il sera puni pour les mauvais coups qu'il fera.
4. Je menacerai plus souvent de punir que je ne le ferai en réalité.
5. Je punirai mon enfant en le privant d'un privilège qu'autrement il aurait eu.
6. Je crois qu'en le réprimandant et en le critiquant mon enfant s'améliorera.
7. Quand mon enfant se comportera bien, je lui donnerai des priviléges supplémentaires.
8. J'aurai des règles sévères avec mon enfant.
9. Quand je serai fâché(e) avec mon enfant, je m'organiserai pour qu'il le sache.
10. Je ferai savoir à mon enfant combien il me fait honte quand il se conduira mal.
11. Quand mon enfant me fera fâcher, il paiera pour.

ANNEXE D

Lettre adressée aux parents et aux futurs parents

Madame,

Monsieur,

Chers parents, futurs parents,

Le but que nous poursuivons est de mieux connaître les attitudes éducatives que les parents et futurs parents québécois appliquent ou projettent d'appliquer à leur enfant. Pour ce, nous avons besoin de la précieuse collaboration de parents (qui ont un enfant âgé de 3 ou 4 ans) et de futurs parents (qui attendent leur premier enfant) à qui nous demanderons de cocher, pour chaque phrase d'un questionnaire, la case qui correspond le plus à leur opinion.

Le sujet de cette recherche nous apparaît d'une grande importance, aussi, nous vous serions très reconnaissants de nous aider à la réaliser.

Nous demandons aux personnes intéressées de bien vouloir compléter la "feuille réponse" ci-jointe et de la remettre à l'animatrice des cours prénatals.

Nous vous contacterons, ensuite, par téléphone afin de vous donner de plus amples renseignements.

Nous vous remercions de votre attention et de l'intérêt que vous portez à cette étude.

Marie-Ange Dufour

Etudiante à la maîtrise en psychologie (enfance)

Université du Québec
Trois-Rivières

ANNEXE E

Lettre adressée aux parents

Chers parents,

Vous avez fréquenté le centre de santé communautaire de Trois-Rivières dans le cadre des cours prénatals et nous avons été heureux de partager votre joie et vos préoccupations durant les mois qui précédaient l'arrivée de votre premier bébé.

Aujourd'hui, il nous fait plaisir de vous adresser cette lettre afin de vous informer d'une recherche, en cours, concernant l'éducation des enfants. Cette étude nécessite la collaboration de futurs parents, et de parents qui, tout comme vous, ont un enfant âgé de 3 ou 4 ans.

Nous avons pensé que cela pourrait vous intéresser aussi, vous trouverez, ci-joint, une lettre que nous distribuons à l'intérieur de nos cours et qui vous informera davantage sur la recherche en question.

Si vous désirez y participer, nous vous demandons de bien vouloir compléter la feuille-réponse et de nous la renvoyer le plus tôt possible.

Marie-Ange Dufour vous contactera, ensuite, par téléphone et vous fournira les informations nécessaires.

Nous vous remercions d'avance et vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

ANNEXE F

Feuille réponse accompagnant la lettre adressée au parents
et aux futurs parents

FEUILLE REPONSEMADAME

Nom Prénom

Date de naissance

Occupation

Degré de scolarité: Pas complété Complété

- Elémentaire () ()
- Secondaire () ()
- Etudes collégiales () ()
- Etudes universitaires () ()

MONSIEUR

Nom Prénom

Date de naissance

Occupation

Degré de scolarité: Pas complété Complété

- Elémentaire () ()
- Secondaire () ()
- Etudes collégiales () ()
- Etudes universitaires () ()

Nous attendons notre premier enfant ()

Nous sommes parents d'un enfant âgé de ans

Adresse

.....

Téléphone

Merci de votre collaboration,
 Marie-Ange Dufour

Remerciements

Nous tenons à faire part de notre reconnaissance à toutes les personnes qui par leur intérêt et leur aide nous ont permis de mener à bien cette étude.

Nos remerciements s'adressent particulièrement à notre directeur de thèse, Madame Ercilia Quintin, pour ses connaissances, sa disponibilité et son support tout au long de cette recherche.

Nous remercions également les centres de santé communautaire de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine pour leur dévouement lors du recrutement de nos sujets, ainsi que les parents et futurs parents pour leur précieuse collaboration.

Références

- ALARY, A.M.; BUTAT, M.; CESSANS, A.; COLOIGNIER, R.M.; DUVIL-LIE, M.R.; HIRSCH, P.A.; JAURAND, B.A.; OUASSIN, M.F.; NZEYIMANA, G.; SALMON, N.; SAMANA, C. (1980). Changements dans la famille à l'arrivée du second enfant. Bulletin de psychologie, Paris, 34, (349), 289-304.
- ANDERSON, J.E. (1946) Parents' Attitudes of Child behavior: A report of three Studies. Child Development, 17, 1-2.
- ARMOUR, P.; ROB, M.; LAWSON, J. (1979) What Parents think about child rearing. Aust. Journal of social issues, 14, (2), 118-125.
- BALDWIN, A.L.; KALHORN, J.; BREESE, F. 11 (1945). Patterns of Parent behavior. Psychological monographs, 58, 1-75.
- BALDWIN, A.L.; KALHORN, J.; BREESE, F. (1949). The appraisal of parent behavior. Psychological monographs, 63, 4.
- BANNER, C.N. (1979) Child rearing attitudes of mothers of under-achieving and over - achieving children - Britich Journal of Educationnal Psychology, 49, 150-155.
- BARTON, K. (1974) Child rearing practices and achievement in school. Journal of Genetic Psychology, 124, 155-165.
- BAYLEY, N. et SCHAEFER, E.S. (1960) Relationships between Socio economic variables and the behavior of mothers toward Young children. The Journal of Genetic Psychology, 96, 61-77.
- BECKER, W.C. (1964) Consequences of different kind of parental discipline in Hoffman and Hoffman, Child Development. New-York, Russel Sage Foundation.
- BECKER, W.C. et KRUG, R.S. (1965). The Parent Attitude Research Instrument: a research review. Child Development, 36, 329-365.
- BECKWITH, L. (1971) Relationships between attributes of mothers and their enfant's I.Q. Scores. Child Development, 42, 1083-1097.
- BECKWITH, L.; COHEN, S.; KOP, C.; PARMELEE, A.; MARCI, T. (1976) Caregiver-infant interaction and early cognitive development in preterm infants - Child Development 47, 579-587.

- BLOCK, J.H. (1965) The Child Rearing Practices Report (CRPR): A set of Q items for the description of parental socialization attitudes and values. Berkeley: Ca. Institute of Human Development, University of California.
- BURION, J. et POURTOIS, J.P. (1975). Que pensent les parents des droits de l'enfant à l'éducation? Mons, Université de l'Etat, Fac. des Sciences psycho-pédagogiques, D.E.R.P.
- BUSS, A.M. et PLOMIN, R. (1975). A temperament theory of personnalitity development. New-York: John Wiley et Sons.
- CAMPBELL, S.B.: G (1979) Mother - infant interaction as a function of maternal ratings of temperament. Child Psychiatr Hum. Dev., 10, 67-76.
- CLARKE, A.D. et CLARKE, A.M. (1960). Some recent advances in the study of early deprivation. Journal of Child Psychology and Psychiatry, 1, 26-36.
- CLIFFORD, E. (1959). Discipline in the Home: a controlled observational Study of parental Practices. The journal of genetic Psychology, 95, 45-82.
- COX, S.H. (1966) Family background effect on personnalitity development and social acceptance. For worth: Texas Christian University Institute of Behavior Research.
- DEBATY, P. (1967) La mesure des attitudes. Paris - Presses Universitaires de France.
- DREUIKURS, R. et STOLZ, V. (1964) Children: The Challenge. New-York: Hawthorne Books.
- DUIJKER, H.C.J.; FRAISSE, P.; MEILI, R.; OLERON, P.; PAILLARD, J. (1961). Les attitudes. Symposium de l'Association de psychologie scientifique de langue française, Bordeaux 1959. Paris, Presses universitaires de France.
- ENGEL, M. et KEANE, W. (1975). Black mothers and their infant sons: antécédents, correlates and prédictors of cognitive development in the second and sixth year of life. Paper presented at the biennial meeting of the society for Research in child Development, Denver.
- FLYNN, T.M. (1979) Parental attitudes and the preschool child's Self-Concept. Child Study Journal, 9, (1), 69-80.
- FOSTER, A. (1927). A Study of the personality make up and social Setting of fifty jealous children. Ment Hyg. 11, 53-77.

- FRODI, A.M.; LAMB, M.E.; FRODI, M.; HWANG, C.P.; FORSSTROM, B.; and CORRY, T. (1982) Stability and change in parental attitudes following an enfant's birth into traditional and non-traditional Swedish Families. Journal Psychology, 23, (1), 53-62.
- GLIDEWELL, J.C.; MENSH, I.N.; DOMKE, H.R.; GILDEA, M.C.; BUCHMUELLER, A.D. (1957). "Methods for Community Mental Health Research". American Journal of Orthopsychiatry, 27, 38-54.
- GORDON, T. (1970) Parent Effectiveness Training. New-York: Wyden Books.
- GORDON, T. (1976) P.E.T. in action. New-York: Wyden Books.
- GRAMS, A. (1975). "Le parentage" un nouveau rôle social. Ecole des parents, 3, 77.
- HATTWICK, B.W. (1936). Interrelations between the preschool child's behavior and certain factors in the home. Child Development, 7, 200-226.
- HEREFORD, C.F. (1963). Changing Parental Attitudes through group discussion, University of Texas, Press: Austin, 45-55.
- HOCK, E. et LINDAMOOD, J. (1981) Continuity of Child-rearing attitudes in Mothers of Young Children. The Journal of Genetic Psychology, 138, 305-306.
- HOTYAT, F.; DELEPINE-MESSE, D. (1973) Dictionnaire encyclopédique moderne. Paris-Bruxelles. Nathan-Labor.
- JACOBS, B. et MOSS, H. (1976). Birth order and sex of sibling as determinant of mother - infant interaction. Child Development, 47, 315-322.
- KLACKENBERG, (1968) Means and SD's in Pari's 23 scales... communication - Reunion des Equipes de la croissance. Bruxelles.
- KOGAN, J. et FREEMAN, M. (1963) Relation of Childhood intelligence, maternal behaviors and social class to behavior during adolescence. Child Development, 34, 899-911.
- KOGAN, K. et GORDON, B. (1975). A Mother - Instruction Program - Documenting change in Mother - Child Interactions. Child Psychiatry and Human Development, 5, (3), 189-200.
- LAFON, R. (1979) Vocabulaire de Psychologie et de Psychiatrie de l'Enfant. Presses Universitaires de France.

- LAFORE, G. (1945) Practices of Parents in dealiny with preschool children - Child Devel. Monog. 31, 3-150.
- LAMB, M.E. (1977) Father - infant and mother - infant interaction in the first Year of Life. Child Development, 48, 167-181.
- LASKO, J.K. (1954). Parent behavior toward first and Second children. Genetic Psychological Monograph, 49, 97-137.
- LEGAULT, G. (1981) Evaluation des Interventions en Milieu Economiquement Faible: rapport final. Direction générale du développement pédagogique, Ministère de l'Education, Février 81.
- LEVENSTEIN, P. (1969) Cognitive growth in preschoolers through stimulation of verbal interaction with mothers. Paper presented at the 46th annual meeting of the American Orthopsychiatry Association, New York.
- LEWIS, M. et GOLBERG, S. (1969) Perceptual-cognitive development in infancy: a generalized expectancy model as a function of the mother - infant interaction. Merril - Palmer Quaterly, 15, 81-100.
- LILLIBRIDGE, M. (1971). The relationship of a P.E.T. program to change in parents' self assessed attitudes and children's perceptions of parents. Unpublished doctoral dissertation, United States International Univer.
- LOEVINGER, J. et SWEET, B. "Family Problems Scale", St-Louis Missouri, St-Louis Jewish Hospital.
- MACCOBY, E.E.; GIBBS, P.K. (1954) Methods of childrearing in two Social classes. In W.E. Martin et C.B. Stenaler (Eds), Reading in Child Development, 380-396.
- MACCOBY, E.E. et JAKLIN, C.N. (1974) The Psychology of sex differences. Stanford: Stanford University.
- MARK, J.C. (1953) The attitudes of the mothers of male schizophrénics toward child behavior - J. Abnormal Soc. Psychol., 48, 185-189.
- MIALARET, G. et COLL. (1979) Vocabulaire de l'Education. Education et Sciences de l'éducation. Paris. Presses Universitaires de France.
- MILEBAMANE, M.B. (1975) Contribution du père à l'interaction familiale en tant que cause de la délinquance et de la criminalité. Thèse de doctorat; Université de Montréal.

- MILES, K.A. (1945). Relationship between certain factors in the home background and the quality of leadership shown by children. Ph. D. theses. University of Minnesota.
- MINUCHIN, S.; MONTAVLO, B.; GUERNAY, B.; ROSMAN, B.; SCHUMER, F. (1967) Families of the Slums: An exploration of their structures and treatment. New York: Basic Books.
- MITCHELL, J. et Mc MANIS, D.L. (1977). Effects of P.E.T. on Authoritarian attitudes toward child-rearing in parents and non parents. Psychological reports, 41, 215-218.
- MOORE, T. (1968) Language and intelligence: A longitudinal Study of the first 8 years. Human Development, 11, 88-106.
- MOORE, M.H. et ZUBRITSKY, C. (1979) Adlerian Parent Study groups: an assessment of Attitude and Behavior. J. inditted Psychol. U.S.A., 35, (2), 225-234.
- MOSS, H. (1965). Methodological Issues in studying mother-child interaction. American Journal of Orthopsychiatry, 35, 482-486.
- OSTERRIETH, P. (1970) Les milieux. Traité de psychologie de l'enfant. Paris P.V.F.
- OSTERRIETH, P. (1979) Improving education for disadvantaged children. The Hague: Pergamon Press ans Bernard van Leer Foundation.
- PARKE, R.D. et SAWIN, D.B. (1980). The family in early infancy: Social-interactional and attitudinal analyses. In F.A. Pedersen (Ed.) The father-infant relationship New-York: Praeger Spécial Studies.
- PETERSON, D.R.; BECKER, W.C.; HELLMER, L.A.; SHOEMAKER, D.J.; QUAY, H.C. (1959) Parental attitudes and child adjustment. Child Development, 30, 119-130.
- PETERSON, B.G. (1971). Parent Effectiveness Training and change in parental attitudes. Unpublished. Master's thesis, University of Santa Clara, California.
- PIERCE-JONES, J. Parent Attitude Survey Austin Texas. Depart. of Educ. Psych. - University of Texas.
- POURTOIS, J.P. (1977). Mesurer les attitudes éducatives des parents. Mons. Université de l'Etat. Fac. des Sciences psychopédagogiques D.E.R.P.

- POURTOIS, J.P. (1979). Comment les mères enseignent à leur enfant de 5-6 ans. Paris, Presses universitaires de France.
- QUARTI, C. (1978) Profession: parent. Un nouveau métier pour une nouvelle société. Paris Stock.
- RADKE, M.J. (1946). The relation of parental authority to children's behavior and attitudes. Minneapolis, Minn: University of Minnesota Press.
- RINN, R.C.; MARKLE, A. (1977). Parent Effectiveness Training: A review. Psychological Reports, 41, 95-109.
- ROBERT, G.C; BLOCK, J.H. et BLOCK, J.B. (1984). Continuity and change in Parents' Child-rearing Practices. Child Development, 55, 586-597.
- ROGERS, B. (1975). Influence du niveau socio-économique familial sur le développement du jeune enfant. Mémoire de licence U.L.B.
- ROGERS, C.R. (1951) Client - centered therapy. Boston: Houghton Mifflin.
- ROSS, B.M. (1931). Some traits associated with sibling jealousy in problem children. Smith - Coll. Stud. Soc. Wk, 1, 364-376.
- SCHAEFER, E.S. et BELL, R.Q. (1958) Development of a Parental Attitude Research Instrument. Child Development, 29, 239-361.
- SCHAEFER, E.S. (1959) A circumplex model for maternal behavior. J. Abnorm. Soc. Psychol. 59, 226-235.
- SCHAEFER, E.S. (1965). A configurational analysis of childrens' Report of Parent behavior. J. Consult. Psychol., 29, 552-557.
- SCHAEFER, E.S. et BELL, R.Q. (1969). Parental Attitudes Research Instrument (PARI) Labortary of Psychology, National Institutes of Health.
- SCHAEFER, E.S. (1969) Home Tutoring, maternal behavior and infant intellectual development. Paper presented at the meeting of the American Psychological Association.
- SCHMITZ, K. (1975) A study of the relationship of Parent Effectiveness Training to changes in parent's Self-assessed attitudes and behavior in a rural population. Unpublished doctoral dissertation, University of South Dakota.

- SCHOBEN, E.J. (1949) The assessment of parental attitudes in relation to child adjustment. Genetic Psychological Monograph, 39, 101-148.
- SCHULDERMAN, S. (1974) Response set analysis of mother's form of Parental Attitude Research Instrument (PARI). The Journal of Psychology, 86, 327-334.
- SCHULDERMAN, S. et SCHULDERMAN, E. (1977). A methodological Study of a revised maternal attitude research instrument: Mother's P.A.R.I. Q4. Journal of Psychology, 95, 77-86.
- SEWALL, M. (1930) Some causes of jealousy in young children. Smith Coll. Stud, Soc. Wk, 1, 16.22.
- SHAPIRO, I.S. "Parent attitude questionnaire". New York, Health Insurance Plan of greater New York, unpublished.
- SHELTON, J.L. et MEYER, E.M. (1977) Catch Them Being Good: Training Parent as Behavioral Engineers. The School Counselor New-York, 25, (2), 110-115.
- SEARS, R.R.; MACCOBY, E. et LEVIN, H. (1976c): Patterns of child rearing. Row, Peterson (1957), Ch 12, 549 p.
- SETH, M. et KHANNA; M. (1978) Child Rearing Attitudes of the Mothers as a function of Age. Child psychiatry Quaterly, 11, (1), 6-9.
- SHEINTUCH, G. et LEWIN, G. (1981) Parents's attitudes and children's deprivation: Child rearing attitudes of parents as a key to the advantaged - disadvantaged distinction in pre-school children. International Journal of Behavioral Development, 4, 125-142.
- SMITH, B.L. (1981). An investigation of a parent intervention model on changing attitudes of Head Start Mothers. Dissertation abstract international, 41, 10-A, 4278.
- STEARN, M. (1970). The relationship of P.E.T. to parent attitudes, parents behavior and child Self-esteem. Unpublished doctoral Dissertation, United States International Univer.
- STOETZEL, J. (1943) Théorie des opinions. Paris - Presses universitaires de France.
- TAUB, M.J. (1973) An investigation of the relationship between parent and child self - concept measurements - Dissertation Abstracts International, 23. 12-A, 6742.

THOMAS, A.; CHESS, S. (1977) Temperament and development. New York: Brunner/Mazel.

TOCCO, T.S. et BRIDGES, C.M. (1973) the relationship between the Self - concepts of mothers and their children - Child Study Journal, 3, 161-179.

TULKIN, S. (1970) Mother-Infant interaction in the first year of life: An inquiry into the influences of social class. Unpublished doctoral dissertation.

TULKIN, S. et COHLER, B.J. (1973) Childrearing attitudes and Mother - Child interaction in the first year of life. Merrill - Palmer Quarterly, 19, (2), 95-106.

TULKIN, S. et COVITZ, F. (1975). Mother - infant interaction and intellectual functioning at age six. Paper presented at the biennial meeting of the society for Research in Child development, Denver.

WULF, K.M. et BARSTENSTEIN, E. (1980) Changing Mother attitudes toward children rearing. School psychology international, 1, 7-9.

ZUCKERMAN, M.; BARRETT-RIBBACK, B.; MONASHKIN, I.; NORTON, J.A. (1958). Normative data and factor analysis on the parental attitude research instrument. J. Consult. Psychol., 22, 165-171.

ZUCKERMAN, M. et NORTON, J. (1961) Response set and content factors in the California, Scale and the Parental Attitude Research. Instrument - J. Soc. Psychol., 53, 199-210.